

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 SUISSÉ, franco domicile. . . 20.— 10.— 5.— 1.70
 ÉTRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux États-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL
 ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAÎT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c. — Étranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.—), Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80. TÉLÉPHONE 5 12 26 • CHÈQUES POST. IV. 178

LA POLITIQUE

En Méditerranée

La presse italienne mène grand bruit autour de nouvelles de source américaine annonçant que des soulèvements auraient éclaté dans certaines grandes villes — Milan, Turin, Vérone — du fait de la présence toujours croissante de soldats allemands dans la Péninsule. Et elle met au défi les informateurs d'outre-Atlantique de prouver la vérité de leurs allégations. Elle affirme au surplus qu'il n'y a pour l'heure en Italie que le corps expéditionnaire d'aviateurs allemands dont on annonce officiellement l'arrivée et qui ont déjà pris part aux opérations en Méditerranée.

S'il est effectivement dangereux de tabler sur des dépêches de cette nature pour juger de l'événement, il n'en reste pas moins que la même presse italienne a écrit à maintes reprises que la guerre devait entrer, avec la participation de l'Allemagne, dans une phase essentiellement méditerranéenne — car c'est dans ce grand bassin maritime que doit être porté un coup décisif à l'empire britannique. De cela, on doit conclure tout de même que le Reich, en vertu du bon fonctionnement de l'axe, ne peut ou ne pourra que dépêcher des renforts à son allié.

La question que l'on est en droit de se poser est de savoir s'il n'est pas déjà bien tard, ou s'il est encore possible pour le bloc germano-italien de reconquérir les positions abandonnées jusqu'ici. L'Angleterre, par toute son action, montre à quel point elle a compris qu'elle devait s'opposer à tout effort de l'axe dans ce secteur. M. Lucien Romier soulignait récemment dans le « Figaro » qu'une partie perdue là aurait équivalu pour la Grande-Bretagne à voir son empire détruit, la route méditerranéenne restant vitale pour toutes communications avec les points essentiels de celui-ci. D'où son acharnement à la défendre.

Jusqu'ici, cette ténacité connaît d'appréciables résultats. Non seulement l'Égypte n'est plus menacée, mais c'est la Libye qui l'est présentement. Par ailleurs, l'Afrique orientale italienne se trouve aujourd'hui cernée de toutes parts. Du Soudan, les forces britanniques ont pénétré fortement en Érythrée ; du Kenya, elles avancent en Somalie. De l'une et l'autre de ces régions, elles grignotent les frontières nord et sud de l'Abyssinie. De toute évidence, la Grande-Bretagne entend travailler au plus vite à la dislocation de l'empire italien d'Afrique, afin de le jeter hors de jeu, avant ce printemps, époque où vraisemblablement l'axe cherchera à reprendre l'offensive.

Le remaniement du gouvernement Pétain

Il n'a porté jusqu'ici que sur deux ministères : la justice et la production industrielle

Vers la formation d'un vaste mouvement le Rassemblement national englobant tous les Français :

Notre correspondant de Vichy nous téléphone :

Le remaniement ministériel tant de fois annoncé comme imminent a subitement pris corps. Le ministre de la justice, garde des sceaux, M. Alibert, a donné sa démission. Il a été remplacé par M. Joseph Barthelemy, un éminent professeur de droit international. M. Barthelemy est un Méridional pur sang. Né à Toulouse, il a gardé de son pays natal un accent doré de soleil et une bienveillante bonhomie à laquelle rendent hommage tous les journalistes qui le soumettent à son feu croisé de l'interview. Les raisons du départ de M. Alibert ont été rendues publiques officiellement : le garde des sceaux a quitté son poste pour

Ce n'était un secret pour personne que M. Alibert désirait abandonner son maroquin. La politique qu'il concevait s'accordait mal avec les événements de ces derniers jours et le retour à la vie publique de M. Pierre Laval ou plus exactement son entrevue avec le maréchal ont certainement contribué à précipiter les choses. Il est d'ailleurs à peu près certain que d'autres départs se produiront dans un avenir très rapproché.

Si les agences américaines ont déjà annoncé que M. Belin avait donné sa démission, c'est qu'il cédait son double portefeuille à MM. Bard, secrétaire général de l'Union des syndicats du Pas-de-Calais et Perrin, un des dirigeants du groupe-

On sait que depuis son retour à Paris, M. Marcel Déat fait campagne dans l'« Oeuvre » pour la constitution de ce qu'il appelle « le parti unique ». Ni l'idée ni le mot ne pouvaient plaire au gouvernement du maréchal qui s'attache justement à délivrer la France de tout ce qui peut rappeler la politique.

Cependant, il convenait de réunir la multitude des bonnes volontés. C'est, ce que, pensons-nous, un avenir très prochain nous apportera. Il fallait un nom qui soit en même temps un programme. Il a été trouvé et les Français qui aiment leur pays seront conviés à adhérer au « Rassemblement national ».

On ignore tout jusqu'ici de ce vaste mouvement qui se catalysa au-



En France, la reconstruction des villes et des villages détruits au cours de la guerre procure du travail à de nombreux chômeurs. — Voici des ouvriers travaillant à la reconstruction de Sully-sur-Loire

raison de santé, et, de fait, il n'a pas assisté aux deux derniers conseils des ministres, étant déjà obligé de garder la chambre.

Fallait-il voir là l'unique raison de son départ. En toute sincérité, nous pensons qu'il existe d'autres motifs à cette détermination.

ment électro-métallurgique d'Ugines (Haute-Savoie), nous devons honnêtement dire qu'hier soir, on déclarait ignorer officiellement tout de cette nouvelle.

On doit noter également l'apparente contradiction qu'apportent ces départs aux opinions données récemment de source autorisée et selon lesquelles aucun remaniement ne devait être réalisé avant que M. de Brinon ait remis au maréchal Pétain la réponse allemande.

A notre sens, la contradiction n'est que de surface, car les solutions envisagées par le chef de l'Etat et dont il a informé le chancelier Hitler portent bien plus sur l'essence même de la constitution gouvernementale que sur les personnalités appelées à y participer.

En effet, si nous nous reportons à la fameuse dépêche du D.N.B. qui reposait, tout porte à le croire, sur des fondements solides, on doit constater que les départements ministériels ayant ou devant faire l'objet de mutations ne font aucunement partie des ministères-clés qui doivent assurer la conduite des affaires publiques et qui sont, rappelons-le, les affaires étrangères, la guerre et la marine.

De toute évidence, la venue de M. de Brinon est toujours impatiemment attendue et aux dernières nouvelles, son arrivée serait prévue avant jeudi prochain.

tour de la personne du maréchal et qui est destiné à faire entrer dans l'esprit public le souffle de la révolution nationale. Mais dès maintenant, on peut être certain qu'il sera animé du plus pur patriotisme.

Des noms circulent déjà. Citons celui de M. Tixier-Vignancourt dont nous croyons savoir qu'il appartient à l'état-major du « Rassemblement national ».

L'opinion publique française a accueilli avec une satisfaction unanime l'acte constitutionnel qui rend responsables devant le maréchal les ministres et les hauts fonctionnaires de l'Etat. Depuis très longtemps, gouverner était devenu une sorte de sinécure qui n'avait d'autres sanctions que l'abandon d'un portefeuille. Aujourd'hui, tout est changé et le principe est maintenant posé : celui qui revendique une fonction publique ou qui seulement l'accepte y va de sa vie et de ses biens. Voilà qui nous change heureusement de l'irresponsabilité traditionnelle des dirigeants de feu la Troisième République.

MM. Herriot et Jeanneney, anciens présidents de la Chambre et du Sénat, ont été reçus hier à l'hôtel du Parc. Leur visite, n'avait, assurément, aucun motif politique. Il s'agissait simplement de régler des questions administratives en suspens à la suite de la mise à la retraite des deux assemblées parlementaires.

Les colonies africaines anglaises sont aujourd'hui pour la métropole d'un apport considérable

La Grande-Bretagne a trouvé un appui de toute importance auprès de ses colonies d'Afrique. C'est ainsi que l'Ouganda a formé le bataillon des King's Rifles et envoyé des milliers d'hommes à l'armée de l'Afrique orientale ; il a, en outre, constitué plusieurs unités de réserve. Pour les besoins de la guerre, le gouvernement colonial a donné 1,700,000 fr. auxquels sont venus s'ajouter les dons personnels de 170,000 fr. du Kabaka de Buganda, et les 17,000 fr. réunis par les chefs indigènes du peuple d'Ankole. La colonie fournit en abondance à l'Angleterre fibres d'agave, coton, caoutchouc et étain. Dans le Kenya, les blancs de 18 à 40 ans — soit la moi-

tié de la population de race blanche — se sont enrôlés dans l'armée d'Afrique. La colonie a créé un corps d'aviation, elle instruit aussi des pilotes, et ses forces navales aident à garder le littoral et à défendre les ports de Mombasa et de Kilindini. Le gouvernement a donné 510,000 francs sous forme de contribution volontaire de guerre. L'Angleterre reçoit du Kenya des graines oléagineuses, du thé, du chanvre, de la laine et de la viande. Plusieurs unités de l'Afrique orientale combattent sur le front du Soudan et de l'Abyssinie, et ces troupes reçoivent sans cesse des renforts et des approvisionnements venus des colonies de la côte orientale.

Politique démographique au pays du Soleil levant

Les Japonais devront se marier à 25 ans et avoir au moins cinq enfants

BERLIN, 25. — On mande de Tokio au D.N.B. :

Le gouvernement a promulgué aujourd'hui une loi concernant la politique démographique du Japon.

Aux termes de cette loi, en 1960, le Japon devra avoir une population de 100 millions d'habitants.

La loi prévoit notamment les mesures suivantes :
 1. Pour les dix ans qui suivront, les hommes devront en moyenne se marier à l'âge de 25 ans et les femmes à l'âge de 21 ans. Il faut, qu'en moyenne, chaque famille ait cinq enfants.

2. Des réductions d'impôts et des allocations seront données aux familles qui ont beaucoup d'enfants, tandis que les célibataires devront payer des impôts supplémentaires ; des prêts de mise en ménage seront accordés.

Nouvelle réduction du trafic ferroviaire en France pour économiser le charbon

VICHY, 28. — Le secrétaire d'Etat aux communications a annoncé que pour économiser 5000 tonnes de charbon par mois, il allait ordonner une nouvelle réduction des trains de voyageurs de l'ordre de 5 % du trafic actuel. La suppression de ces trains ne touchera pas les grandes relations puisqu'elle ne portera que sur les trains omnibus.

LA GUERRE EN AFRIQUE

Les Anglais préparent la concentration de leurs forces contre Derna leur nouvel objectif de Libye

La retraite des Italiens se poursuit en Érythrée

LE CAIRE, 28 (Reuter). — Le communiqué du G.O.G. britannique du Moyen-Orient de mardi dit :

En Libye, la concentration de nos forces dans la région de Derna se poursuit.

En Érythrée, tandis que les opérations progressent de façon satisfaisante dans la région d'Agordat-Barentu, nos troupes accentuent leur pression sur les forces italiennes qui battent en retraite depuis Umm Hadar. Une centaine d'autres prisonniers ont été capturés, portant le total jusqu'ici à plus de 1200.

En Abyssinie, à l'est de Metemma, la situation reste inchangée. En Somalie italienne nos patrouilles ont de nouveau été actives.

Ce qu'il reste de la base aérienne de Bomba

LE CAIRE, 28 (Reuter). — Une déclaration du Q.G. de la R.A.F. au Moyen-Orient dit :

Les tombes de quelques pilotes italiens, les épaves carbonisées de sept hydravions et les poutres tordues de deux ateliers détruits sont tout ce qui reste de la base d'hydravions italienne de Bomba. Deux des appareils trimoteurs gisent criblés de balles à leur mouillage. Bomba était une base d'hydravions importante sur la côte de la Cyrénaïque et elle avait été une menace constante pour la navigation britannique.

Les raids de la R.A.F. sur les fronts d'Afrique

LE CAIRE, 28 (Reuter). — Communiqué de la R.A.F. au Moyen-Orient :

Des appareils de bombardement de la R.A.F. ont poursuivi lundi leurs attaques sur des dépôts, des terrains d'atterrissage et des lignes de communication de l'ennemi dans l'est africain italien, en Albanie et en Libye.

A Elbassan, un contingent de bombardiers a entrepris un autre raid sur des bâtiments et des dépôts militaires dans la ville, enregistrant plusieurs coups directs. Des dégâts considérables furent causés et lors du départ de nos appareils, l'objectif était enveloppé de fumée.

Dans l'est africain italien, nos appareils ont attaqué des gares au sud-ouest de Djibouti, un pont de chemin de fer et une route. Cette route fut atteinte et des bombes tombèrent près du pont. Les chasseurs britanniques ont effectué des patrouilles offensives sans rencontrer aucun ap-

J'ÉCOUTE...

Tous pour un

Le Conseil fédéral entend que nous mettions en pratique le « tous pour un » de notre devise nationale. On applaudira dans toute la Suisse à l'initiative qu'il a prise de faire examiner le principe de l'indemnisation officielle des victimes des bombardements. Il est évident que les quelques-uns qui ont eu la malchance, parmi nous tous, d'être touchés par les éclats des bombes étrangères ou d'avoir eu leurs maisons endommagées ou même détruites, ne doivent pas être les seuls à supporter le dommage.

Ça, c'est une affaire suisse. Et la Suisse doit supporter les frais, quitte à se les faire rembourser ultérieurement par les coupables. Si elle y parvient. Mais elle y parviendra, si elle met autant d'entêtement que les impardonnables violeurs de notre ciel à défendre sa thèse.

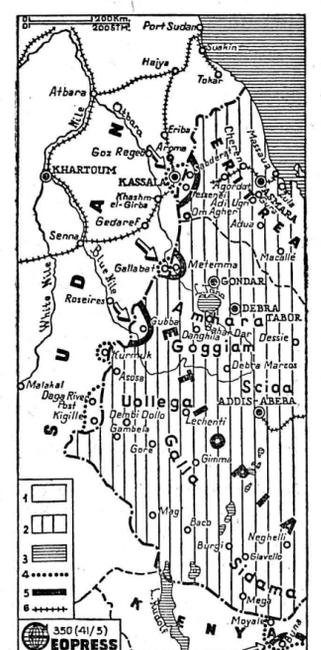
Admettons, cependant, que ceux-ci ne veuillent rien entendre. Nous indemniserons, quand même, les victimes. Le risque ayant été le même pour tous, il ne serait pas juste que nous laissions à celles-ci, par surcroît, la charge de payer le ravage. C'est déjà beaucoup trop pour les morts il n'y ait, hélas ! point de réparation humaine possible.

Nous payerons et nous serons heureux de le faire. L'enseignement ne sera, du reste, pas perdu. Dans la prospérité, dans le confort, on oublie tant de choses. Tous pour un : la seconde moitié de notre devise nous invite à la solidarité la plus absolue. Comme la première, d'ailleurs : un pour tous. Elles sont le signe de notre raison d'être. Mais, trop souvent, nous n'en avons cure. Mettant la main sur son porte-monnaie, un Suisse qui n'était pas, cependant, le dernier venu, disait : « La patrie ?... voilà la patrie ! »

Non, la patrie, ce n'est pas cela. La patrie, c'est la solidarité étroite entre ceux qui l'habitent. C'est de payer en commun pour un dommage commun. FRANCHOMME.

Des troupes belges sur le front du Soudan

LE CAIRE, 28 (Reuter). — M. de Vleeschouwer, ministre des colonies de Belgique, dans des déclarations faites à la presse, a annoncé que des officiers belges et des troupes indigènes du Congo belge se battent aux côtés des forces britanniques au Soudan. D'autres troupes suivront ce premier contingent.



LE THÉÂTRE DES OPÉRATIONS A LA FRONTIÈRE DU SOUDAN

Légende : 1. surface blanche : possessions britanniques ; 2. Afrique orientale italienne ; 3. Mer rouge ; 4. ligne atteinte par les Italiens en novembre 1940 ; 5. ligne atteinte par les Britanniques en janvier 1941 ; 6. chemin de fer. Les flèches montrent la direction de l'offensive britannique.

S'adressant à des ouvriers des chantiers navals

Le grand amiral Raeder fait le bilan de l'œuvre accomplie jusqu'ici par la marine du Reich

BERLIN, 29 (D.N.B.). — Le chef de la marine de guerre allemande, le grand amiral Raeder, a adressé mardi matin une allocution aux ouvriers des chantiers navals de la « Deschimag », à Brême. Il commença par souligner les succès de la marine de guerre allemande et, parlant de pertes en tonnage de l'Angleterre, déclara que l'on pouvait admettre que, du fait du système des convois, un quart du tonnage nécessaire pour le même volume d'importation se trouvait perdu.

La surcharge imposée au tonnage britannique par l'importation de pays lointains est extraordinairement grande et multiplie les difficultés de l'approvisionnement de l'Angleterre en énormes proportions.

L'arme sous-marine allemande, soutenue par l'arme aérienne et la marine combattant outre-mer, trouble systématiquement par ses attaques ces importations et coule chaque jour en masses sans cesse croissantes de précieux chargements. Il est tout à fait évident dans ces conditions que l'Angleterre devra tôt ou tard succomber, car sa vie dépend de ses importations. L'Angleterre, d'ailleurs, n'est plus à même aujourd'hui de construire l'équivalent de ses terribles pertes en navires.

C'est pourquoi les appels au secours des hommes d'Etat britanniques franchissent maintenant l'Atlantique. S'il est une preuve que la puissance de l'Angleterre chancelante est déjà brisée, ce sont bien ses demandes humbles d'aide à des puissances étrangères.

L'œuvre accomplie jusqu'ici par le Reich dans le domaine naval

La rupture de l'hégémonie britannique, poursuivie l'amiral Raeder, sera le résultat de notre lutte et de notre victoire. Le travail accompli depuis le début de la guerre à ce jour dans les chantiers est particulièrement grand. L'œuvre accomplie au cours de l'année écoulée l'a été

Le successeur probable du comte Csaky

BUDAPEST, 28. — Le ministre de Hongrie à Bucarest, M. Bardossy, serait nommé ministre des affaires étrangères en remplacement du comte Csaky, dit-on dans les milieux touchant de près le gouvernement.

A LOUER
 Disponible tout de suite
beau magasin
 avec grande cave et logement. — Etude Ed. Bourquin, Terreaux 9.

MONRUZ
 A louer pour date à convenir, logement de trois chambres, balcon, part de jardin. S'adresser Etude Frédéric Dubois, régisseur et Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré 2.

Beaux-Arts
 A louer pour date à convenir, un 2me, cinq chambres dont une indépendante. Chauffage central par étage, cheminée, Boiler. S'adresser Etude Frédéric Dubois, régisseur et Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré 2.

A louer dès le 24 mars
rue Saint-Honoré
 superbes appartements de deux chambres, hall, salle de bains, chauffage général, ascenseur. — Etude Ed. Bourquin, Terreaux 9.

A louer, à Neuchâtel, à proximité de la gare, un local pour magasin, atelier ou entrepôt ainsi qu'un logement de trois chambres et dépendances, buanderie, part de jardin. — Prix modérés. S'adresser à l'Agence Romand Immobiliaire, place Furry 1, Neuchâtel.

Qui partagerait
 bel appartement, avec dame veuve, seule? Téléphonez au No 5 17 38, Neuchâtel.

Passage Saint-Jean 3
 (près de la gare), logement de trois chambres, au soleil, belle vue. S'adresser au No 1.

A louer 2me étage, JOLI LOGEMENT de trois chambres, bain, grand balcon, belle vue. S'adresser Chemin de la Caille 14, rez-de-chaussée. *

CASSARDES
 Appartement de trois chambres, remis à neuf, No 12, a 2me étage. *

AUVERNIER
 A louer dans maison neuve, pour le 24 mars, appartement sud-ouest de trois-quatre chambres, tout confort, jardin, vue. A. Muhlematter, Téléphone 5 21 61.

MAGASIN RUE DU SEYON
 avec arrière-magasin et bureau, à louer pour le 1er mars. S'adresser Etude G. Etter, notaire, 7, rue de la Serre.

OCCASION AVANTAGEUSE
pour industriel, fabricant, commerçant
 A louer, centre de la ville, bâtiment deux étages sur rez-de-chaussée, force électrique, pour tout usage industriel. — S'adresser étude G. Etter, notaire, 7, rue de la Serre.

Etude Bailod & Berger
 TÉLÉPHONE 5 23 26

A LOUER
ROCHER: petit deux pièces, dépendances.
PREMIER MARS: une ou deux chambres, une cuisine, avantageux.
LOUIS-FAVRE: trois chambres et dépendances, avantageux.
PARCS: trois chambres et dépendances, avantageux.
PAVES: trois chambres, bain, central, dépendances, avantageux.
MANÈGE: bel appartement de trois chambres, bains, central général.
FLANDRES: beau quatre pièces, bains, central, avantageux.
EVOLE: beau quatre pièces, bains, central, dépendances, vue imprenable.
POUDRIERES: beaux appartements de trois et quatre chambres. Bain, central, belle situation.
PREMIER MARS: bel appartement de quatre ou six chambres, bains, central.
FAUBOURG HOPITAL: pour cause de départ, bel appartement de six chambres, bains, central.
AVENUE DU MAIL: bel appartement de trois chambres, bains, central général (maison villa).
SABLONS: beaux appartements de trois et quatre chambres, bains, central général.
LA RÉSIDENCE: beaux appartements de trois, quatre et cinq chambres, tout confort.
LOCAUX à l'usage de bureaux, magasins, entrepôts. *

ETUDE PETITPIERRE & HOTZ
 Rue Saint-Maurice 12 - Téléphone No 5 31 15

APPARTEMENTS A LOUER
 Rue du Manège: 3 chambres, bains, central, balcon, vue. Près de la Gare: 3 chambres, remis à neuf, tout confort. Rue Purry: 1er étage, 3 chambres, bains, central.
 Sablons: 4 chambres, remis à neuf, bain, central. Evole: 4 chambres, balcon, vue.
 Rue Bachellin: 4 chambres, central, bains, vue.
 Evole: 4 chambres, dans villa, hall, tout confort, jardin.
 Centre de la ville: 5 chambres, remis à neuf, bains, central.
 Centre de la ville: 9 chambres à aménager au gré du preneur.

Rue du Roc: 3 grandes chambres, véranda, vue. Près de l'Université: 3 chambres, bains, chauffage général, concierge. Monruz: 3 chambres, bains, chauffage général, concierge.
 Beauregard: 4 chambres, bain, central, véranda, vue étendue.
 Manège: 4 chambres, bains, central, vue.
 Près de l'École de commerce: 4 chambres tout confort, ascenseur.
 Rue du Môle: 5 chambres à aménager au gré du preneur.
 Comba-Borel: villa de 9 chambres, bains, central, terrasse, pavillon de jardin.

PESEUX
 Superbes logements, ultime confort, vue, trois pièces, garage. Prix avantageux. Ernest JOHO, Chansons 6. *

A louer, pour le 24 juin ou plus tôt:
ORANGERIE: six pièces et dépendances, confort.
EVOLE: cinq pièces et dépendances, confort.
FUNICULAIRE: quatre pièces et dépendances, confort.
 Etude Jeanneret & Soquel, Môle 10, Tél. 5 11 32.

Etude René Landry
 NOTAIRE
 Concert 4 (Tél. 5 24 24)

A louer immédiatement
 Fausses-Brayes: trois chambres, Ecluse: quatre chambres. Brévards: trois chambres, tout confort. Parcs: garage.

24 mars
 Ecluse (Prébarreau): trois chambres, bains, confort. Brévards: trois chambres, tout confort.

24 juin
 Brévards et Beauregard: trois et quatre chambres, tout confort. Ecluse (Prébarreau): trois et quatre chambres, bains, confort.

Petit-Pontarlier: six chambres, bains, confort.

Libre tout de suite, ou pour date à convenir,
superbe appartement

de quatre chambres, bien ensoleillé, balcon, vue, chambre de bains séparée, chauffage général, eau chaude sur l'évier, deux pendanges, accès facile. — Martenet 22, Strières. *

OFFRES D'EMPLOIS
Gérante d'alimentation

Première-vendeuse expérimentée, connaissant la branche à fond, capable de travailler seule, est demandée. — Caution exigée. — Limite d'âge: 35 ans. — Candidats remplissant ces conditions peuvent adresser offres à Société coopérative de consommation de Lausanne et environs, avenue Beaulieu 9, LAUSANNE. AS 15652 S.

Jeunes filles et volontaires
 femmes de chambre, bonnes d'enfants, cuisinières pour maisons particulières, hôtels et pensionnats, ainsi que jeunes gens pour la campagne, magasins et hôtels seront trouvés rapidement par une annonce dans le

Zofinger Tagblatt
 à Zofingue, grand journal quotidien du canton d'Argovie et Feuille d'avis de la Suisse centrale. Cet organe offre, grâce à son fort tirage, une publicité des plus efficaces dans le canton d'Argovie et toute la Suisse centrale.

DEMANDES A LOUER
 Jeune étudiant cherche, pour tout de suite,
jolie chambre
 meublée et pension dans bonne famille bourgeoise. — Adresser offres avec prix et détails sous J. L. 137 au bureau de la Feuille d'avis.
 Jeune homme cherche
CHAMBRE
 éventuellement pension, de préférence dans quartier de l'ouest. Faire offres écrites à D. S. 144 au bureau de la Feuille d'avis.
 Chauffeur de camion cherche à louer pour tout de suite une
CHAMBRE MEUBLEE
 Petite part à la cuisine déstrée. Adresser offres écrites à C. C. 143 au bureau de la Feuille d'avis.
 Jeune homme, de 35 ans, marié, avec enfants, cherche à louer un

domaine
 pour la garde de dix à quinze vaches, si possible près d'une laiterie, pour printemps 1941. Ecrire sous A. M. 125 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE
 de 16 à 18 ans, pour différents travaux de magasin. — Ecrire à S. B. 131 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE HOMME
 de 16 à 20 ans trouverait bonne place dans petit domaine où il aurait l'occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille ainsi que gages mensuels de 30 à 40 fr. assurés. A. Luthi, Wylerstrasse, Weinfelden (Thurgovie).
 On demande un

domestique
 sachant traire et faucher, pour tous les travaux de la ferme. Rural neuf, facilité de soigner le bétail. Bons gages; augmentation pour les mois d'été. — Entrée immédiate. — Adresse: M. Félix Lavenex, Arnex sur Orbe (Vaud).

garçon de maison
 pour remplacement d'un mois. Hôtel Tête de Ran.

On cherche un
jeune garçon
 quittant l'école ce printemps, qui désirerait faire un stage chez un paysan. Il aurait l'occasion d'apprendre la langue allemande et de s'initier à tous les travaux de la campagne. Les parents qui auraient un garçon à placer sont priés de s'adresser à Mme E. Scheurer, Champion (Berne).

JEUNE HOMME
 de confiance, sachant un peu traire et désirant apprendre la langue allemande, trouverait bonne place dès mars ou avril. Vie de famille. S'adresser à Fr. Gunter, près de l'École, Thörigen près Herzogenbuchsee.

On demande tout de suite,
garçon de maison
 pour remplacement d'un mois. Hôtel Tête de Ran.

DEX
 Du 29 janvier au 4 février
 SAMEDI et DIMANCHE, MATINÉES à 15 heures
JEAN MURAT dans une dramatique aventure
TROÏKA sur la piste blanche
 avec Charles VANEL, Jany HOLT, Pierre MAGNIER
 L'amour maternel, la contrebande d'armes, l'espionnage, la chasse des troïkas, l'interprétation et les paysages font de ce film un succès certain.

Bonne à tout faire
 capable, de 20 à 30 ans, est demandée pour ménage soigné. Adresser offres et certificats sous D. W. 141 au bureau de la Feuille d'avis.

PERSONNE
 de toute confiance, en bonne santé, sachant cuire et au courant de tous les travaux du ménage. Sérieuses références exigées, avec certificats et photographie. Demander l'adresse du No 136 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour aider à la campagne,
GARÇON
 de 15 à 17 ans, robuste et ordonné. Devoir savoir traire et faucher. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Entrée et salaire à convenir. Offres sont à envoyer à Hans Schneebeli, agriculteur, Volketswil (Zurich). AS 7135 Z

On cherche
domestique de campagne
 sachant traire. S'adresser à Fritz Hostettler, Coffrane.

Commerce de la ville
jeune homme
 âgé de 14 à 17 ans pour divers travaux de magasin. Faire offres manuscrites sous O. U. 139 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS
Demoiselle honorable
 40 ans, sachant diriger ménage soigné, cherche place. Références et certificats à disposition. — Ecrire sous chiffres P. 10071 N à Publicitas S. A., la Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons pour
cinq jeunes filles
 sortant de l'école à Pâques des places dans bonnes familles pour apprendre la tenue d'un ménage soigné et la langue française. Oeuvre de placement de l'Eglise bernoise, Section Seeland, Werner Ritter, instituteur, Mâche (Bienne).

Jeune homme
 ayant fait apprentissage de banque, cherche place dans banque ou maison industrielle pour se perfectionner dans la langue française. Kpl. Ritz Werner, S. Mtr. Ep. IV/4.

APPRENTISSAGES
 Commerce de la ville
 cherche une
apprentie vendeuse
 Seules offres de jeunes filles âgées de 16 ans au minimum et ayant suivi les écoles secondaires seront prises en considération. — Adresser offres manuscrites sous B. V. 140 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche apprenti
ferblantier-appareilleur
 Demander l'adresse du No 105 au bureau de la Feuille d'avis.

Avis de tir
 Le commandant de la place d'aviation de Payerne porte à la connaissance des pêcheurs et riverains du lac de Neuchâtel que des tirs à la mitrailleuse et au canon, ainsi que des jets de bombes, sur cibles amarrées et sur cibles remorquées par avion, auront lieu à proximité de la rive, près de FOREL: du 6 janvier 1941 jusqu'à nouvel avis.

Heures des tirs:
 du lundi au samedi
 du 16. 1. 41 au 1. 3. 41, de 1030 à 1600
 du 2. 3. 41 à nouvel avis, de 0900 à 1600

Zone dangereuse: Le commandant de la place d'aviation rend le public attentif au danger de mort qu'il y a de s'approcher pendant les tirs de la zone dangereuse (boule jaune placée au mât près de Forel) à 5 km. de la rive de Forel, dans la zone comprise entre Estavayer - Chez-le-Bart - Bellerive (près Cortailod) - Chevroux.

Les ports d'Estavayer et Chevroux restent ouverts à la navigation. Il décline toute responsabilité pour les accidents provoqués par suite d'observation de cet avis affiché dans les ports environnants, ainsi qu'aux extrémités des môles de la Broye et de la Thièle.

Interdiction: IL EST STRICTEMENT INTERDIT, SOUS PEINE DE POURSUITES PÉNALES, DE RESTER OU DE PÉNÉTRER DANS LA ZONE DANGEREUSE ainsi que de ramasser ou de s'approprier des bombes non éclatées ou des éclats de projectiles.

Tout projectile d'exercice ou de guerre, ayant été tiré, présente, puisqu'il est armé, un réel danger pour celui qui le manipule. Il suffit que le mécanisme de la fusée, qui n'a pas fonctionné au moment opportun, se déclenche par le déplacement du projectile pour que ce dernier éclate, même après un séjour prolongé dans l'eau.

Toute personne ayant vu un projectile non éclaté est tenue d'en aviser immédiatement la place d'aviation militaire de Payerne (tél. 345), laquelle prendra toute mesure utile pour le faire détruire par le personnel militaire spécialement instruit à cet effet.

Signaux: Avant le commencement des tirs, un avion survolera la zone dangereuse à environ 500 m. d'altitude: les bateaux se trouvant encore dans cette zone doivent immédiatement la quitter.

Les signaux hissés au mât près de Forel indiquent que des tirs auront lieu le lendemain: Fanion aux couleurs fédérales; des tirs ont lieu: Boule jaune.

Payerne, le 1er janvier 1941.
 PLACE D'AVIATION DE PAYERNE
 Le commandant.

PERDUS ET TROUVÉS
 Perdu samedi soir, entre 17 et 19 heures, un

gant
 peau noire. Le rapporter contre récompense Grise-Pierre 4 ou au poste de police.

AVIS DIVERS
Qui prêterait Fr. 8000.-
 dans entreprise agricole? A faire sérieuse et de rapport. — Faire offres avec conditions à Etude H. REYMOND, bureau fiduciaire, à COUVET (Neuchâtel).

Qui prêterait
MARIAGE
 à de favorables conditions 1500-2000 francs pour extension de commerce? Offres détaillées à K. Z. 1941 poste restante, Neuchâtel.

MARIAGE
 Ouvrier d'un certain âge demande à faire la connaissance d'une dame de 55 à 60 ans. — S'adresser poste restante 185 A. E. Il ne sera répondu qu'aux lettres signées. Discrétion absolue.

Machine à calculer
 On cherche à louer, éventuellement à acheter, une petite machine à calculer à main, en bon état. Faire offres sous H. P. 19, poste restante, Neuchâtel.

MARIAGE
 Ouvrier sérieux, sympathique, ayant bon métier, travaillant à son compte, désire rencontrer demoiselle simple, 23-30 ans, ménagère. SA 2740 B CASE TRANSIT 456, BERNE.

Madame
 A. L'EPATENIER et ses enfants, profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de cruelle épreuve, remercient sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.
 Neuchâtel,
 le 25 janvier 1941.

Les familles
 AMEZ-DROZ-PERNET et FERRAT-PERNET remercient de tout cœur les personnes qui les ont entourées de leur sympathie à l'occasion de la grande perte qu'elles viennent d'éprouver en la personne de leur chère maman.
 Villiers,
 28 janvier 1941.

PROFESS. MÉDICALES
 MADEMOISELLE
ROSE SIMMEN
 MASSEUSE-PÉDICURE
 Rue du Bassin 10
 Tél. 5 26 25 *

AU MINIMUM 2 billets gagnants par pochette de 10.
LOTÉRIE ROMANDE



tirage 8 février
NEUCHÂTEL, Faubourg du Lac 2, Gh. postaux IV. 2002
 AS 3433 L

FEUILLETON
 de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

L'OREILLE COUPÉE
 par 39
J. S. FLETCHER
 (Adapté de l'anglais par M. TOUGAS-MASSILLON)

Je n'osais pas osé affirmer qu'il se trompait. Il y avait dans les yeux de cette femme un regard étrange, une grande étrangeté dans ses manières, non moins étranges étaient ses mouvements saccadés.

Je m'assis en face d'elle et commençai à l'observer attentivement. Sa voix était ferme et j'étais habitué à ce ton familier, brusque, péremptoire. Pourtant...

— Vous vous demandez sans doute ce que je suis devenue depuis que j'ai quitté Renardsmere, dit-elle après que nous fûmes rassemblés autour de la table. Je vais vous le dire. Je me suis occupée à m'assurer la possession de quelque chose que je tenais absolument à avoir... quelque chose qui me fera gagner le «Derby» demain avec certitude. Ceci...

D'un geste prompt elle tira des plis de sa robe un petit paquet entouré de papier de soie. Avec des mouvements nerveux, elle déchira ce papier et posa sur la table une longue bande de cuir souple pareille à un serpent et de couleur verte. Au centre se trouvait une sorte de médaillon rond en or massif dans lequel était enchâssée une merveilleuse et énorme pierre d'un rouge sang qui jetait des feux éblouissants.

— Un rubis! s'écria Mlle Hepple.

— Le «Burma Ruby», dit triomphalement lady Renardsmere. Le plus beau rubis qu'il y ait jamais eu dans le monde entier... Et il m'appartient... Contemplez-le... Touchez-le... Je vous le permets!

Mais aucun de nous n'avança la main. Sans doute, les autres avaient eu la même pensée que moi. Là, devant nous, étincelant sous les rayons de la lumière électrique du plafond, était donc ce «quelque chose» mystérieux qui avait causé tant de meurtres... Entre ce «quelque chose» et moi, je croyais voir se lever les fantômes de quatre hommes assassinés...

— Rippling Ruby le portera demain, continua lady Renardsmere d'une voix perçante, elle le portera autour de son cou, et, portant ce fétiche, rien ne pourra la vaincre. C'est une pierre magique... Ne fût-elle pas prête et entraînée quelle gagnerait quand même sûrement...

Autour de son cou, demain... Vous entendez?

Je regardai autour de moi. Il n'était pas difficile de voir que l'opinion que m'avait communiquée Peyton était devenue celle de Mlle Hepple et de Peggie. Elles semblaient à la fois bouleversées et fascinées à l'aspect de cette femme surexcitée.

Je commençai moi-même à être effrayé, effrayé de ce que je sentais venir. L'agitation de lady Renardsmere allait croissant, son corps était secoué de mouvements nerveux. Elle s'assit, nous regardant l'un après l'autre de ses yeux flamboyants, jouant avec le baudrier vert et la pierre aux reflets de sang.

— Ecoutez, fit-elle, se penchant sur la table, vers nous. Ce rubis fut autrefois une pierre sacrée; avec un autre, qui a disparu depuis, il était enchâssé dans les yeux d'une idole. Il en a été arraché... Après les plus étranges aventures, il est en dernier lieu venu entre les mains d'un groupe de financiers chinois qui l'ont payé un prix très élevé. L'un d'eux, Cheng, venu pour affaires en Europe, l'a apporté, dans l'intention de le vendre à un milliardaire, soit anglais, soit américain. Mais son secrétaire, Chuh Sin, le lui a volé à Paris. A Portsmouth, il a été volé à Chuh Sin par un nommé Hollinger, associé avec un certain Quaterlyne. Ceux-ci se sont sauvés à Londres et ont mis dans leur confiance le juif Neamore

qui, sous un autre nom, avait fait avec moi une affaire de diamants, il y a quelques années. Il est venu m'offrir la pierre et je la leur ai achetée dix mille livres. Ces trois hommes m'ont trompée en me faisant croire qu'ils avaient le droit de vendre le rubis. Ils en ont d'ailleurs été punis... Chuh Sin, avec une bande qu'il avait réunie, était sur leurs traces; ils ont tous trois été assassinés. Alors seulement j'ai su la vérité. J'ai repris le rubis que j'avais donné en garde à Pennilwhaite et je suis partie pour trouver Cheng. Il était à Paris. J'ai obtenu qu'il me vendît ses droits et ceux de ses amis pour lesquels j'ai payé quarante mille livres. J'ai le reçu dans ma poche... Il est signé en chinois et en anglais... Et ainsi le rubis est bien à moi maintenant... Il m'appartient... Rippling Ruby le portera, demain, comme mascotte... elle gagnera le Derby... et moi je gagnerai un demi-million de livres sur elle...

Elle poussa la ceinture de cuir vers la table vers Peggie.

— Vous boulezercé ceci autour de son cou quand elle sera sellée, demain après-midi, Peggie Manson, dit-elle impérieusement. Alors...

Mlle Hepple se leva vivement de son siège.

— Si cette pierre reste dans cette maison cette nuit, j'en sortirai et ma nièce avec moi, lady Renardsmere, dit-elle avec calme. Comment peut-

on demander à quelqu'un qui se respecte d'y porter les yeux et encore moins la main... Il y a du sang sur elle... Peggie, je vous défends de la toucher même du doigt.

— Je n'en ai nullement l'intention, tante Millie, répondit Peggie. Je ne voudrais pas y toucher pour tout l'or dont lady Renardsmere l'a payée.

Peyton me poussa le pied sous la table. Evidemment, les choses commençaient à mal tourner entre les trois femmes. L'une d'elles, à notre avis, agissait sous l'empire de la déraison, mais les deux autres s'en rendaient-elles pleinement compte?

Je regardai furtivement lady Renardsmere.

Le flamboiemment de ses yeux s'était éteint, mais elle avait repris son air autoritaire. Une fois de plus, elle tendit le baudrier de cuir vert à Peggie.

— Rippling Ruby portera cela dans la course demain, répéta-t-elle. Vous le lui metrez lorsque Medderfield sera en selle.

— Non, répondit Peggie d'un ton déterminé, je ne le mettrai pas.

Lady Renardsmere tapotait la table de ses doigts étincelants. Elle portait toujours une quantité de bagues, et ce soir plus encore que de coutume.

— Vous êtes à mon service, fit-elle d'une voix rauque.

— Non, rétorqua Peggie, je suis

vosre entraîneur. Mais je n'accepterai pas de mettre cette ignoble chose sur votre cheval. Est-ce clair?

Les doigts énammantés activèrent leur mouvement. Lady Renardsmere se tourna brusquement vers moi.

— Cranage..., dites à cette jeune fille qu'elle est folle.

— Non! dis-je avec fermeté, elle n'est pas folle!

— Ah! vous aussi!... s'exclama-t-elle. Alors...

Elle se tourna du côté de Peyton, qui soutint son regard.

— Vous avez l'air d'un homme de bons sens, vous, l'Américain; faites entendre le bon sens à ces gens.

Peyton croisa ses mains devant lui sur la table et, se tenant très droit, répondit avec le plus grand calme:

— Si vous permettez, lady Renardsmere, j'essaierai de vous parler avec bon sens à vous-même. De votre propre aveu, vous savez que trois hommes ont perdu la vie de la main du Chinois Chuh Sin. Vous pouvez ajouter à la liste le nom de votre sollicitor, Pennilwhaite, qui a subi le même sort. Or le Chinois est ici. Il regardait à travers cette fenêtre il n'y a pas deux heures. Et si je parle le langage du bon sens, ce sera pour conseiller à Mlle Manson de s'en tenir à ce qu'elle a dit et de n'avoir rien à faire avec ce rubis... car il est maudit!

(A suivre.)

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
 Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.
 Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de
 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.
 Régie extra-cantonale : Annonces-
 Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 %
 de surcharge.
 Les avis mortuaires, tardifs, urgents et les
 réclamations sont reçus jusqu'à 3 h. du matin.
 La rédaction ne répond pas des manus-
 crits et ne se charge pas de les renvoyer.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL

POLICE DU FEU

Brûlage d'un canal de fumée
 dans l'immeuble No 59, rue
 des Fahys, le 30 janvier, à 8 h.
 Les habitants des maisons
 voisines sont priés de fermer,
 pendant cette opération, toutes
 les ouvertures des façades
 et des toitures.

IMMEUBLES

On demande à acheter ou à
 louer, à Corcelles, une

maison

d'un ou de deux logements de
 trois pièces, si possible avec
 jardin potager. Adresser offres
 écrites à L. R. 142 au bureau
 de la Feuille d'avis.



C'est un chalet Winckler
 Demandez notre brochure gratuite
 contenant plus de 100 photos de chalets,
 bungalows, ainsi qu'une documen-
 tation précieuse pour construire
 une maison de qualité.
WINCKLER
 FRIBOURG

AS 4011 L

ENCHÈRES

Office des poursuites de Boudry

Enchères publiques d'objets divers

Le jeudi 30 janvier 1941, dès 15 heures, l'office sous-
 signé vendra, par voie d'enchères publiques, au garage
 rue Haute No 21, à Colombier, les objets suivants :
 Une moto Norton usagée, un appareil essai à bougies,
 un grand buffet deux portes, une vitrine deux portes,
 une machine à écrire portative Corona, un transforma-
 teur de courant, une perceuse électrique, un compres-
 seur d'air, une table, un coffre-fort (Trésor), un lot de
 marchandises diverses (joints, clefs, pédales, freins sur
 jantes, pièces détachées pour vélos, sacsches pour vélos,
 sept bidons huile, graisse à graphiter, pompes à vélos,
 bougies, ventouses pour essuie-glace, sonnettes, vis,
 boulons, écrous, etc.), une transmission et des poulies, une
 pendule, et d'autres objets dont le détail est supprimé.
 La vente sera définitive et aura lieu au comptant
 conformément à la loi.

Boudry, le 27 janvier 1941.

OFFICE DES POURSUITES.

A VENDRE

RADIO

« Médiateur », cinq lampes, re-
 visé, deux ondes, très sélec-
 tif. Ebénisterie noyer. — Livré
 avec même garantie que poste
 neuf. Prix, seulement, 85 fr.
 Radio Alpa. Ch. Remy,
 Seyon 9 a. Tél. 5 12 43.

Epicierie-vins

à remettre pour date à con-
 venir, à PESEUX. Marchan-
 dise en magasin environ 2000
 francs. Gain accessoire inté-
 ressant.
 S'adresser Etude Frédéric
 Dubois, régisseur et Roger Du-
 bois, notaire, Saint-Honoré 2,
 Neuchâtel.

MACHINES A COUDRE D'OCCASION

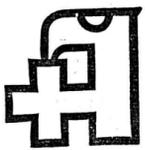


centrale, forme table 195.-
 à Fr. 220.- et
 centrale à coffret 110.-

Couseuses modernes

S. A.
 Seyon 8 - Tél. 5 29 32

Cette Marque



GARANTIT
 L'ORIGINE SUISSE
 DE L'IMPRIMÉ

Si vous avez pris froid,
 pensez à vos semblables et n'approchez
 personne sans sucer une pastille Formitrol.
 Le Formitrol arrête le développement des
 microbes et vous empêche de contaminer
 votre entourage.

Si vous êtes bien portant,
 c'est une raison de plus pour sucer une
 pastille Formitrol, qui vous met à l'abri de
 la contagion.

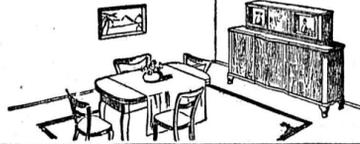
Les pastilles FORMITROL Wander
 barrent la route aux microbes.

1 fr. 50 le tube de 30 pastilles
 DR A. WANDER S. A., BERNE

4 ÉTAGES D'EXPOSITION Pour tous les goûts - Pour toutes les bourses



Bouleau Fr. 830.-



Face noyer. Fr. 850.-

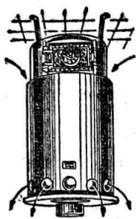
ADDY

LAUSANNE
 VALENTIN - RIPONNE

AMEUBLEMENTS

CONSULTEZ NOTRE
 SERVICE ECHANGE
 E. GUNTHER Ebéniste
 représentant

NEUCHÂTEL, ÉVOLE 16.



Chauffage économique

par poêles émail
 Calorifères tous combustibles
 Calobois, à double circulation,
 depuis 85 fr.
 Potagers, deux trous, depuis 75 fr.
 Grand choix de modèles garantis
 construits soigneusement par la

Maison Prébendier

Moullins - Tél. 5 17 29 *

VARICES

Si vous souffrez, vous pou-
 vez vous procurer les bas lava-
 bles et réparables en fil élas-
 tique, garnis d'un coton qui
 ne les rend pas froids, élasti-
 ques dans les deux sens. Par
 leur finesse, ils ne se remar-
 quent pas sous les bas. Le ma-
 tin, avant d'avoir marché, pre-
 nez vous-même vos mesures,
 avec le centimètre, soit : au-
 dessus du genou, milieu du
 mollet, à la cheville. Envoyez-
 nous les mesures, vos bas iront
 à la perfection. Se fabriquent
 chez Mme DIVERNOIS-Massaroli,
 Fleurier, Téléphone 2 80.

AU TONNEAU

Moullins 19 - Tél. 5 24 17
 Mme JACOT

Vins d'Algérie

Médéah et Clos de
 l'Oasis, Fr. 1.50 le litre
 Côtes du Rhône,
 Fr. 1.45 le litre
 Bourgogne,
 Fr. 1.55 le litre
 Verre à rendre,
 Timbres E. N. et J. 5 %

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
 à l'imprimerie de ce journal



Vous aurez
 Solidité et
 Economie
 véritable
 en achetant notre
Lingerie
 tricot coton
**Savoie-
 Petitpierre S.A.**
 Voyez notre vitrine



vite réparé
 avec une



HENRI WETTSTEIN
 Grand'Rue 5 - Seyon 16
 Tél. 5 34 24

Excellent et vite apprêti
**Carottes
 en cubes**
 boîtes 1/4 -.70

Epicierie-Primeurs DE BELLEVAUX

PAUL TRÖHLER
 Tél. 5 24 59

SERVICE A DOMICILE



Pour militaires
 comme pour civils
 plus de fatigue, soulage-
 ment IMMÉDIAT avec
 notre nouveau support
 plastique, très souple, très
 léger et bon marché
 CONSEILS GRATUITS
 les mercredis et vendredis

J. Kurth Neuchâtel

DEMANDES à ACHETER

Achat de meubles

rue des Moullins 21.
 On cherche à acheter

bon cheval

à deux mains. Adresser offres
 par écrit à Charles Collin, Ser-
 route sur Corcelles (Neuchâtel).

Chiffons propres
 pour nettoyeurs, sont achetés
 au plus haut prix, par l'us-
 des Cycles Allegrò. Peuvent
 être remis à notre magasin,
 Arnold Grandjean S. A., r. 3
 Saint-Honoré 2.

AVIS DIVERS

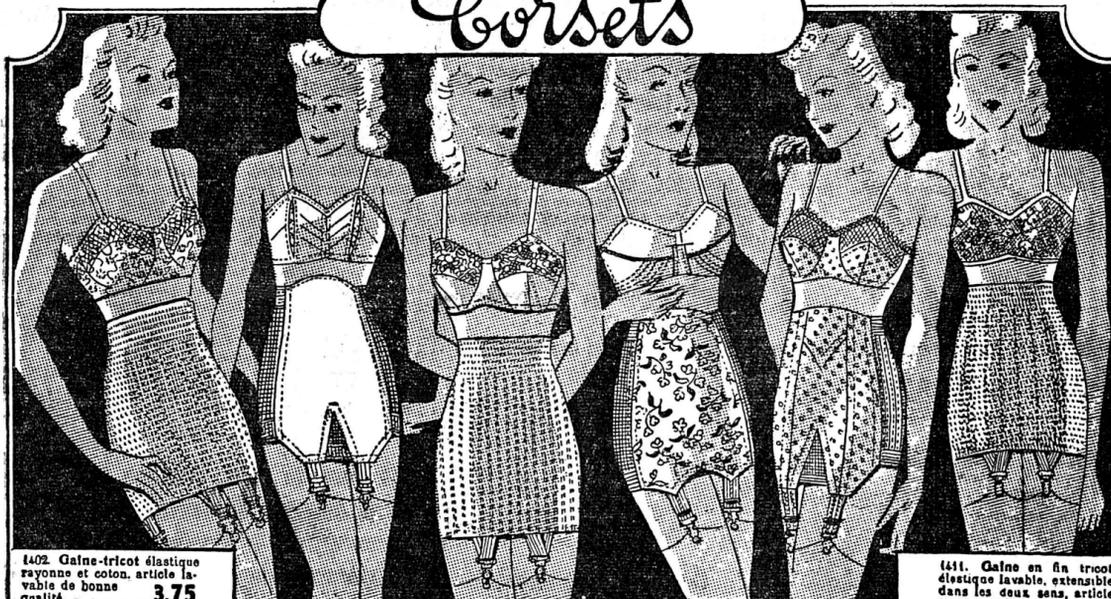
Echange

On cherche, en échange de
 jeune homme suivant l'école
 de commerce, jeune fille hors
 des écoles. Offres à M. Ernst
 Walther, entreprise électrique,
 Muri près Berne.

PRÊTS

même sans caution, aux
 meilleures conditions. Dis-
 crétion absolue. Service
 prompt et sérieux.
INLAUBANK S. A.
 Agence de Lausanne
 Lion d'Or 4. Tél. 37 412

Corsets



1402. Gaine-tricot élastique
 rayonne et coton, article la-
 vable de bonne
 qualité 3.75

1403. Ceinture en satin
 rayonne, saumon ou ciel,
 double broché, gousset ren-
 forcé, élastique au dos, en
 saumon ou ciel 1.95

1404. Ceinture en satin
 rayonne, saumon ou ciel,
 lavable, étirant dans les
 deux sens, très avantageux 5.90

1405. Gaine-tricot élastique
 rayonne et coton, article la-
 vable, étirant dans les
 deux sens, très avantageux 5.90

1406. Soutien-gorge popeli-
 ne et dentelle, gousset poin-
 tué, bonne forme, maintenant
 bien la poitrine, crochant au
 dos, saumon 2.50

1407. Soutien-gorge popeli-
 ne, gousset renforcé par
 pigures, élastique devant,
 coupe étendue, se fait
 en saumon ou ciel 3.75

1408. Ceinture brochée sau-
 mon, élastique de côté, fer-
 meture à crochets,
 très résistant, 64-86 6.50

1409. NOUVEAUTÉ
 Soutien-gorge et ceinture léis.
 en bella popeline à pois, ne,
 gousset en très belle
 dentelle entièrement dou-
 ble, saumon ou ciel 2.95

1410. Soutien-gorge popeli-
 ne, gousset renforcé par
 pigures, élastique devant,
 coupe étendue, se fait
 en saumon ou ciel 3.75

HYGIÈNE

1420. Serviette hygiénique tricot
 coton blanc, article souple, la pièce 0.35

1421. Serviette hygiénique tricot
 coton écor, maille fine, très souple,
 la pièce 0.50

1422. Ceinture hygiénique élas-
 tique lavable, avec boucle 1.25

1427. Serviettes hygiéniques
 solubles Cellu Ettes. économiques, 10 p. 0.75

1430. Serviettes hygiéniques
 solubles, article souple, emballage
 avec poignée, les 10 pièces 0.95

Coton hydrophile, qualité Prima, zig-zag.
 1432. 50 gr. 100 gr. 250 gr.
 0.30 0.50 1.25

Coton hydrophile, qualité Prima, roulé.
 1433. 50 gr. 100 gr. 250 gr. 500 gr.
 0.30 0.50 1.25 2.45

Corsets Hygiène Pansements

Vente
 sans
 coupons

1413. Ceinture en fort bro-
 ché saumon, plaque bale-
 née devant, élastique et fer-
 meture de côté, 64-86 7.90

1412. Soutien-gorge satin et
 dentelle, belle qualité, avec
 plaque stomacale, élastique
 au dos, saumon 3.90

1415. Ceinture en fort cou-
 till croisé rose, avec busse al-
 lagage au dos, bien renforcé
 devant, recommandé pour
 personnes fortes, 62-90 7.90

1414. Soutien-gorge en forte
 toile blanche, boutonnant
 devant, article
 d'usage 1.10

1417. Ceinture en beau bro-
 ché saumon, laçage au dos,
 fermeture à crochets, bien
 enveloppante, 66-90 10.90

1416. Soutien-gorge toile
 blanche, renforcé par neu-
 vures, boutonnant
 devant, laçage au dos 1.90

1419. Ceinture en superbe
 broché saumon, élasti-
 que de côté, fermeture à
 crochets, très
 amincissante, 66-86 11.50

1418. Soutien-gorge en très
 beau satin et dentelle, gous-
 set renforcé, forme très en-
 veloppante, avec plaque sto-
 macale, se fait en
 saumon ou ciel 3.25

AUX ARMOURINS NOUVEAUTÉS NEUCHÂTEL

LA VIE NATIONALE

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Des carburants de remplacement ont été essayés avec succès

LUCERNE, 28. — Des représentants d'un certain nombre de sections, fédérales et cantonales, de l'économie de guerre, ont visité, samedi dernier, les installations créées près de Kriens pour fabriquer des carburants succédanés selon le procédé au bénéfice du brevet 207.206.

Le commandement de l'armée était également représenté, de même que la section pour la motorisation de l'armée et le laboratoire fédéral d'essais des matériaux.

Le procédé de fabrication du dit carburant de remplacement est entièrement nouveau. Il a été découvert et mis au point par M. O. Matter, ingénieur diplômé à Vitznau.

Fait très important, le procédé en question utilise exclusivement de la matière première indigène. Il faut du bois, de l'eau, de l'électricité et un produit chimique liquide; les produits chimiques utilisés ne sont pas rationnés et ne seront vraisemblablement jamais.

Les essais effectués sous le contrôle de M. Brunner, du laboratoire fédéral d'essais des matériaux, ont démontré la valeur du procédé.

Au Grand Conseil vaudois

LAUSANNE, 28. — Dans sa séance de mardi, le Grand Conseil vaudois a voté en première lecture le projet de loi sur la répression des contreventions.

Il a renvoyé au Conseil d'Etat, pour que des mesures soient prises, en cas de mobilisation générale, une motion demandant la remise des 16 ans, d'un insigne d'identité.

Le Grand Conseil a adopté en première lecture le projet de décret concernant l'accélération des travaux d'amélioration foncière en vue du ravitaillement du pays.

Dans une dizaine de jours, tous les internés français auront quitté notre pays

GENÈVE, 28. — Le passage des internés français rapatriés continue à s'effectuer régulièrement en gare de Cornavin, selon le rythme prévu. Dans une dizaine de jours, tous les internés auront regagné leur pays.

La commission de la ligne du Simplon et les revendications ferroviaires de la Suisse romande

La commission romande de la ligne du Simplon vient de se réunir à Lausanne pour examiner l'horaire qui entrera en vigueur le 5 mai prochain et la situation qui est faite, depuis la guerre, à la ligne internationale du Simplon.

Elle a enregistré, avec plaisir, l'effort réalisé par les C.F.F. pour maintenir, en dépit des difficultés du moment, un horaire satisfaisant, tout en regrettant la diminution du nombre de voitures directes Bâle-Brigue et Zurich-Brigue par la Suisse française.

Une demande sera adressée aux C.F.F. pour que les retards de trains d'une certaine importance soient annoncés aux voyageurs qui attendent sur les quais des gares.

En ce qui concerne le programme de grands travaux élaboré par les C.F.F., la commission est heureuse de constater que le doublement des voies est prévu, pour la première étape de dix ans, sur la ligne du pied du Jura, d'Yverdon à Biemme; par contre, elle déplore que l'établissement de la double voie entre Romont et Fribourg et sur le territoire valaisain soit renvoyé « sine die », ce qui ne manquera pas d'handicaper fortement la ligne du Simplon et ses voies d'accès naturelles après la guerre.

Un soldat tué par le train au Tessin

LUGANO, 27. — Le bureau de presse du commandement territorial IX B communique:

Dans l'après-midi de lundi, le soldat Constant Monaco, de Dongio, avocat, né en 1903, qui faisait partie d'une compagnie de surveillance, a été atteint et tué, dans l'accomplissement de son devoir, par un train le long de la ligne ferroviaire du Monte-Ceneri.

Les contingents de farine à partir de février...

BERNE, 28. — Une ordonnance de l'office fédéral de guerre pour l'alimentation stipule que le contingent de farine propre à l'alimentation humaine, tirée de la mouture du froment tendre, du seigle et de l'épeautre, est fixé pour le mois de février 1941 à un quinzième des quantités vendues ou achetées du 1er juillet 1938 au 30 juin 1940.

Le contingent de farine auquel ont droit les fabricants de zwiebacks, de biscuits et d'articles de confiserie ainsi que les ménages collectifs, pour le mois de février 1941, est fixé à un vingt-quatrième des quantités vendues ou achetées du 1er juillet 1938 au 30 juin 1939.

Devant la commission du Sénat américain

M. MORGENTHAU MONTRE QU'IL N'EST PLUS POSSIBLE A L'ANGLETERRE DE PAYER SES COMMANDES D'ARMES

NEW-YORK, 29 (D.N.B.). — M. Morgenthau, secrétaire de la trésorerie, a déclaré, entre autres, devant la commission des affaires étrangères du Sénat:

Les contre-coups financiers de la défaite de la France ont lourdement affecté l'Angleterre. La Grande-Bretagne, cependant, peut encore payer les commandes qu'elle a déjà contractées aux Etats-Unis, mais ne dispose pas de dollars pour les commandes supplémentaires.

En seize mois de guerre, les avoirs et l'or de l'Angleterre ont diminué de 2,316 milliards de dollars. Il y a encore 1,811 milliards de dollars à disposition pour des achats d'armements en Amérique. Les Anglais ont déjà une dette pour les commandes livrées de 1,4 milliard.

L'Angleterre s'est déclarée d'accord pour la publication de ces chiffres, qui furent tenus secrets jusqu'ici.

Les valeurs anglaises en Amérique sont les suivantes: or: 292 millions; dollars en possession du gouvernement: 54 millions; en biens privés: 305 millions; devises: 616 millions; capitaux investis: 900 millions. Les Anglais ont mis à disposition 305 millions de dollars, 30 millions en or et 21 millions de dollars en devises. A l'heure actuelle, il reste une somme de 1,811 milliards de dollars à disposition pour les achats aux Etats-Unis.

La guerre coûte à l'Angleterre 12 millions de livres chaque jour, soit le 60 % du revenu national. Les dépenses sont chaque jour en progression. Jusqu'ici, le 40 % des dépenses est couvert par les impôts.

M. Morgenthau a déclaré, en réponse à diverses questions, qu'il avait déjà, dans son esprit, passé l'éponge sur les dettes de guerre de

l'Angleterre à l'Amérique, représentant un montant de 5,7 milliards de dollars.

Les dépôts français gelés s'élevaient à 1,6 milliard de dollars et se composent surtout d'or et de papiers-values.

M. Morgenthau a encore déclaré: Si le projet de loi d'aide aux démocraties n'était pas accepté par le congrès, les Britanniques ne pourraient pas poursuivre la lutte. Il appartient au congrès de décider si la France-Bretagne, la Chine et la Grèce doivent continuer à combattre.

Une déclaration du chef d'état-major général de l'armée américaine

Celui-ci croit à une tentative d'invasion de la Grande-Bretagne

WASHINGTON, 29 (Reuter). — A la conférence de presse de mardi, le général Marshall, chef de l'état-major général de l'armée des Etats-Unis, a exprimé sa conviction qu'avec l'aide que lui donnaient les Etats-Unis aux termes du projet de loi d'aide aux démocraties, la Grande-Bretagne peut vaincre l'Allemagne. Le général Marshall ajouta que tous les renseignements font prévoir que M. Hitler tentera au printemps l'invasion de la Grande-Bretagne avec toutes les forces dont il pourra disposer.

Les péripéties de la guerre aéro-navale

Malgré l'armistice... Les combats continuent entre les troupes indochinoises et thaïlandaises

BANGKOK, 29 (Reuter). — Malgré l'armistice, qui devait entrer en vigueur à 10 heures du matin, les combats ont continué entre troupes siamoises et indochinoises pendant toute la journée, déclare le dernier communiqué thaïlandais, qui rejette la responsabilité de cet état de choses sur l'Indochine et déclare que le Japon en a été informé. Le communiqué ajoute notamment que les attaques indochinoises furent repoussées.

Malte a subi hier un violent bombardement

LA VALETTE, 29 (Reuter). — Un communiqué officiel publié mardi soir déclare: «La nuit dernière, Palerme a été donnée par deux fois, alors que des avions ennemis survolaient Malte. Aucune bombe ne fut lâchée. Mardi matin, Palerme fut de nouveau donnée deux fois. Des avions ennemis survolaient Malte et la D.C.A. entra en action. En un point, des bombes furent lâchées qui tuèrent quatre membres de la R.A.F. et en blessèrent deux. Des dégâts furent causés à un édifice gouvernemental mais il n'y eut aucun blessé parmi la population civile. Aucun dégât ne fut causé à la propriété civile.»

Un sous-marin britannique perdu

LONDRES, 29 (Reuter). — L'amirauté communique que le sous-marin «Triton» est en retard et doit être considéré comme perdu.

Le «Triton» fut lancé en 1937. Il était le premier du nouveau type de patrouilleurs, de 1095 tonnes de déplacement en plongée. Son équipage était de 53 hommes.

Combats aéro-navals

LONDRES, 28 (Reuter). — L'amirauté britannique communique: Dimanche après-midi 26 janvier, des avions ont attaqué des navires marchands au large du littoral oriental. Un avion ennemi du type «Junker 88» a été abattu par le chasseur armé «Galvari», samedi 25 janvier. Deux avions furent détruits par des chalutiers lorsqu'ils furent en action avec l'ennemi. Un cadavre et un aviateur blessé ont été retirés des débris d'un avion. Il n'y a aucun survivant de l'autre avion, qui fut abattu en flammes. Les navires britanniques n'eurent à subir aucun dégât et il n'y a eu aucune victime.

Des avions ennemis furent également attaqués avec succès par les canons anti-aériens des navires marchands, et un avion ennemi a été détruit par eux. Un navire a subi quelques dégâts; une bombe faillit le toucher, mais il parvint au port en sûreté.

Un navire allemand échoué

MADRID, 29 (Reuter). — Un navire marchand allemand d'environ 3000 tonnes, dont on ignore le nom, s'est échoué pendant une tempête sur une île au large de Vigo. Le navire, dit-on, navigait dans l'Atlantique. Un garde-côte espagnol répondit à ses appels au secours et avec son aide, le navire allemand put arriver dans un petit port où il sera réparé.

Londres a connu huit nuits sans alertes

LONDRES, 28 (Reuter). — La région londonienne qui passa huit nuits sans alerte aérienne, en eut quatre au cours de la journée de mardi. Les appareils isolés qui entreprenaient sans doute des reconnaissances ont lâché des bombes en certains endroits et dans un quartier de la région londonienne quelques bombes incendiaires tombèrent. La D.C.A. entra en action.

Diverses attaques ont été effectuées hier contre la capitale britannique

BERLIN, 29 (D.N.B.). — L'aviation allemande a effectué mardi diverses attaques contre la capitale britannique, au cours desquelles divers objectifs militaires importants ont été bombardés avec succès.

Londres a eu plusieurs fois l'alerte aux avions. Tous les avions sont rentrés sains et saufs à leurs bases.

La lutte contre la 5^{me} colonne en Angleterre

L'INTERDICTION DE JOURNAUX COMMUNISTES ANGLAIS PROVOQUE UN DEBAT A LA CHAMBRE DES COMMUNES

LONDRES, 28 (Reuter). — Les Communes ont repoussé par 323 voix contre 6 une résolution déposée par le travailliste Bevan et appuyée par 5 travaillistes libéraux au sujet de la guerre, mais regrettant que le gouvernement n'eût pas tenté de poursuites contre le «Daily Worker» au lieu d'interdire sa publication.

Après le rejet de la résolution Bevan, les Communes ont adopté, par 297 voix contre 11, un amendement proposé par le travailliste Leersmith disant:

La Chambre exprime sa réprobation à l'égard de la propagande du «Daily Worker», concernant la guerre, car elle est convaincue que l'avenir des institutions démocratiques et du bien-être croissant du peuple dépend de la poursuite heureuse de la guerre jusqu'à la défaite finale du fascisme. Elle est vivement déstabilisée, toutefois, que le principe de liberté pour l'expression des opinions des minorités soit maintenu autant que possible et que, même en temps de guerre, on recoure au minimum au pouvoir de répression, mais, considérant que des mesures spéciales et efficaces doivent être prises contre la publication habituelle et persistante d'opinions destinées à entraver l'effort de guerre national et ainsi à aider l'ennemi, la Chambre approuve l'action du gouvernement en ce qui a trait au «Daily Worker» et au «The Week».

L'exposé du ministre de l'Intérieur

Au cours du débat de la motion Bevan, M. Morrison, ministre de l'Intérieur, a mentionné l'analogie de tendance et de but entre le «Daily Worker» et le «The Week». Le parti communiste est le dernier parti sur la terre qui soit justifié à revendiquer les privilèges de la démocratie. Les communistes ne croient pas à la démocratie et c'est une simple tartufferie de la part du parti communiste que de parler des droits de la démocratie. Nous avons fait preuve de patience. Ce dont nous nous plaignons, continuait depuis septembre 1939. Un avertissement fut donné au «Daily Worker» en juillet 1940 et finalement nous décidâmes de prononcer la suspension de ce journal.

M. Morrison rappela que la France, lorsqu'elle était en guerre, frappa à gauche et non à droite, alors qu'en Grande-Bretagne nous ne frappâmes pas pendant longtemps. C'est seulement en mai et en juin de l'an dernier que le gouvernement frappa à droite, lorsque nous étions en grand danger, et il le fait avec le consentement quasi unanime de la Chambre et de l'opinion publique. Ce n'est que maintenant que nous frappons à gauche. Je ne veux supprimer aucun journal, mais le «Daily Worker» était devenu un scandale public.

En concluant, M. Morrison déclare: Nous avons traversé des moments critiques, nous avons été envahis par les bombardiers jour et nuit et nuit après nuit. Les seules fois que nous avons agi, ce fut lors des mesures prises contre les fascistes. Y a-t-il un pays totalitaire quelconque au monde qui puisse soutenir la comparaison avec nous à cet égard? Je suis arrivé à la conclusion que je dois agir et j'agirai avec décision et rapidité, estimant que la Chambre des communes désire elle-même qu'un tel esprit anime le gouvernement.

Malgré l'armistice... Les combats continuent entre les troupes indochinoises et thaïlandaises

BANGKOK, 29 (Reuter). — Malgré l'armistice, qui devait entrer en vigueur à 10 heures du matin, les combats ont continué entre troupes siamoises et indochinoises pendant toute la journée, déclare le dernier communiqué thaïlandais, qui rejette la responsabilité de cet état de choses sur l'Indochine et déclare que le Japon en a été informé. Le communiqué ajoute notamment que les attaques indochinoises furent repoussées.

Malte a subi hier un violent bombardement

LA VALETTE, 29 (Reuter). — Un communiqué officiel publié mardi soir déclare: «La nuit dernière, Palerme a été donnée par deux fois, alors que des avions ennemis survolaient Malte. Aucune bombe ne fut lâchée. Mardi matin, Palerme fut de nouveau donnée deux fois. Des avions ennemis survolaient Malte et la D.C.A. entra en action. En un point, des bombes furent lâchées qui tuèrent quatre membres de la R.A.F. et en blessèrent deux. Des dégâts furent causés à un édifice gouvernemental mais il n'y eut aucun blessé parmi la population civile. Aucun dégât ne fut causé à la propriété civile.»

Un sous-marin britannique perdu

LONDRES, 29 (Reuter). — L'amirauté communique que le sous-marin «Triton» est en retard et doit être considéré comme perdu.

Le «Triton» fut lancé en 1937. Il était le premier du nouveau type de patrouilleurs, de 1095 tonnes de déplacement en plongée. Son équipage était de 53 hommes.

Combats aéro-navals

LONDRES, 28 (Reuter). — L'amirauté britannique communique: Dimanche après-midi 26 janvier, des avions ont attaqué des navires marchands au large du littoral oriental. Un avion ennemi du type «Junker 88» a été abattu par le chasseur armé «Galvari», samedi 25 janvier. Deux avions furent détruits par des chalutiers lorsqu'ils furent en action avec l'ennemi. Un cadavre et un aviateur blessé ont été retirés des débris d'un avion. Il n'y a aucun survivant de l'autre avion, qui fut abattu en flammes. Les navires britanniques n'eurent à subir aucun dégât et il n'y a eu aucune victime.

Des avions ennemis furent également attaqués avec succès par les canons anti-aériens des navires marchands, et un avion ennemi a été détruit par eux. Un navire a subi quelques dégâts; une bombe faillit le toucher, mais il parvint au port en sûreté.

Un navire allemand échoué

MADRID, 29 (Reuter). — Un navire marchand allemand d'environ 3000 tonnes, dont on ignore le nom, s'est échoué pendant une tempête sur une île au large de Vigo. Le navire, dit-on, navigait dans l'Atlantique. Un garde-côte espagnol répondit à ses appels au secours et avec son aide, le navire allemand put arriver dans un petit port où il sera réparé.

Londres a connu huit nuits sans alertes

LONDRES, 28 (Reuter). — La région londonienne qui passa huit nuits sans alerte aérienne, en eut quatre au cours de la journée de mardi. Les appareils isolés qui entreprenaient sans doute des reconnaissances ont lâché des bombes en certains endroits et dans un quartier de la région londonienne quelques bombes incendiaires tombèrent. La D.C.A. entra en action.

Diverses attaques ont été effectuées hier contre la capitale britannique

BERLIN, 29 (D.N.B.). — L'aviation allemande a effectué mardi diverses attaques contre la capitale britannique, au cours desquelles divers objectifs militaires importants ont été bombardés avec succès.

Londres a eu plusieurs fois l'alerte aux avions. Tous les avions sont rentrés sains et saufs à leurs bases.

Un autocar contre deux camions

Tragique accident de la route en France

Six personnes tuées et vingt blessées

CLERMONT-FERRAND, 29 (Havas). — Un accident d'autocar s'est produit mardi après-midi sur la route de Clermont-Ferrand à Aulnat. Six personnes ont été tuées et vingt ont été blessées.

Deux camions étaient entrés en collision. Un autocar survint peu après sans pouvoir éviter les véhicules qui obstruaient la route. Un choc terrible se produisit. Tout l'avant du car s'écrasa. Le moteur se dressa verticalement. Les sièges furent réduits en miettes. Le chauffeur, qui figure parmi les blessés, est dans un état désespéré.

Les sports

Deux matches entre la Suisse et l'Allemagne

Lors de la séance du comité exécutif de la F.I.F.A., tenue à Zurich, les délégués suisses ont pris contact avec les délégués allemands pour fixer les dates de deux matches internationaux. Allemagne-Suisse sera joué le 9 mars en Allemagne et Suisse-Allemagne le 20 avril en Suisse, probablement à Bâle ou à Zurich.

Les skieurs suisses sont partis pour Cortina

Les skieurs et journalistes qui se rendent aux jeux de la F.I.S. à Cortina d'Ampezzo, se sont réunis lundi matin à Lucerne. L'expédition suisse comprend 37 personnes et elle emporte avec elle 130 paires de ski. Tout ce monde et ce matériel ont été logés dans un wagon spécial des C.F.F. qui est parti pour Milan où les Suisses ont passé la nuit de lundi à mardi.

Communiqués

La deuxième conférence en anglais

aura lieu mercredi 29 janvier au Palais-Rougemont. Elle sera donnée par Mlle Claire-Eliane Engel, dr ès lettres, privat-docent à l'Université de Neuchâtel, sur ce sujet: «Les premiers explorateurs anglais de nos Alpes». Mlle Engel est elle-même alpiniste, elle connaît la montagne sous tous ses aspects. Elle a publié plusieurs ouvrages sur l'alpe et la littérature alpestre.

AVIS TARDIFS

Chapelle du Faubourg de l'Hôpital 39 Ce soir, mercredi 29 janvier, à 20 h. CAUSERIE PUBLIQUE ET GRATUITE «Paradoxes bibliques et slogans de propagande» par M. F.-E. AUGSBURGER

Anglo-Swiss Club

Public lecture by Dr C. E. Engel on: EARLY ENGLISH EXPLORERS OF THE ALP Palais Rougemont (Garden entrance) to-night at 8 p.m.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

Table of stock market data for Geneva, including various indices and share prices.

BOURSE DE ZURICH

Table of stock market data for Zurich, including various indices and share prices.

BOURSE DE BALE

Table of stock market data for Bale, including various indices and share prices.

BOURSE DE LAUSANNE

Table of stock market data for Lausanne, including various indices and share prices.

BOURSE DE NEUCHÂTEL

Table of stock market data for Neuchâtel, including various indices and share prices.

BOURSE DE NEW-YORK

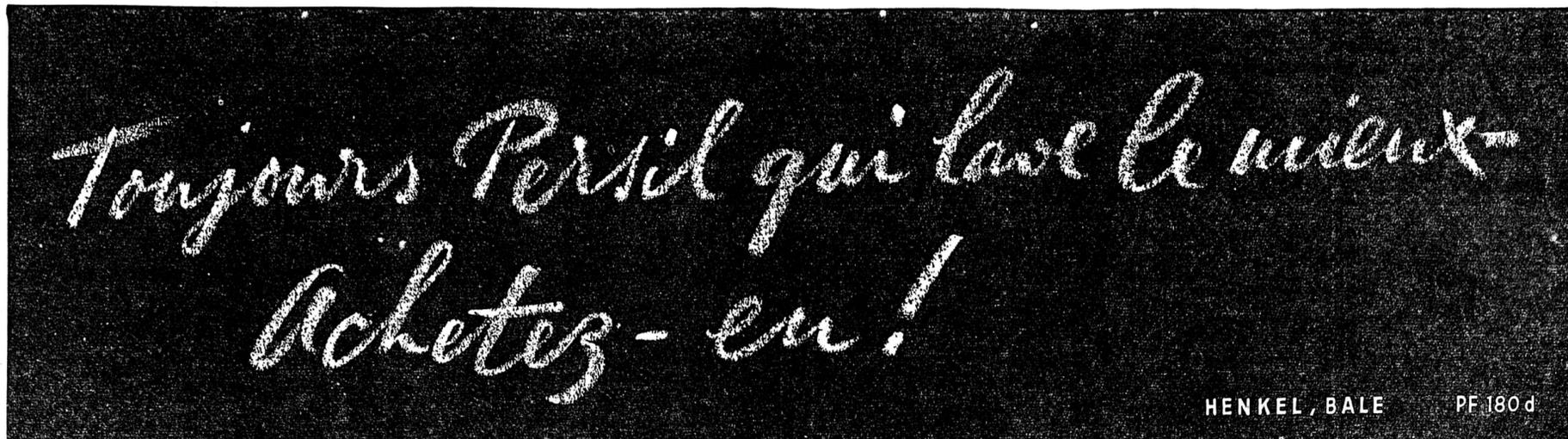
Table of stock market data for New York, including various indices and share prices.

Cours des métaux à Londres et à New-York

Table of metal prices in London and New York, including gold, silver, and copper.

Banque hypothécaire suisse, Soleure

Cet établissement déclare pour l'exercice 1940 un bénéfice net de 121,850 fr., auquel s'ajoute le report de l'année précédente, au total 135,275 fr. (140,439.-). Le conseil propose de répartir un dividende de 5 %. Le montant des prêts hypothécaires s'élève au 31 décembre 1940 à 22,660,000 fr.



HENKEL, BALE PF 180d

POUR VOTRE RADIO

Radio Mélody
127 22
L. Pomey Grand Rue & Neuchâtel

Distributeurs des merveilleux
RADIOS ALBIS

A enlever tout de suite,
**superbe cuisinière
émail blanc**

deux fours, quatre feux, état de neuf, pouvant fonctionner au gaz de ville, avec butagaz ou aréogaz, ainsi que deux appareils aréogaz derniers modèles et neufs. — S'adresser par écrit sous chiffres O. P. 126 au bureau de la Feuille d'avis.

Zwieback Kohler

BAUX A LOYER

En vente au bureau de la « Feuille d'avis »

Leçons
par institutrice expérimentée. Surveillance devoirs. Se rend à domicile. — Demander l'adresse du No 72 au bureau de la Feuille d'avis.

Leçons de français
à prix minimes. Cours spéciaux pour débutants. Surveillance de devoirs. Conversation. — Mlle Nobs, Fournalds 3, Tél. 5 31 88.

NOVEMAIL

la peinture merveilleuse est de nouveau à votre disposition

O. EGGENSCHWILER
de retour du service militaire

Son magasin est ouvert, ECLUSE 14

LA VIE NATIONALE

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

A BALE Quoique canton-ville la cité rhénane fera sa part au plan d'extension des cultures

Pour combler le manque de denrées, importées en temps normal de l'étranger, l'office fédéral de ravitaillement a décrété la mise à valeur supplémentaire de terrains cultivables d'une surface de 50,000 hectares. Malgré son étendue restreinte et son caractère nettement citadin, notre canton doit y contribuer pour un total de 50 hectares. Partant du fait que nous ne disposons guère de parcelles non utilisées d'une manière ou d'une autre, force fut aux autorités de recourir pour la culture des pommes de terre (car c'est ce tubercule qui entre principalement en considération) aux grandes prairies de nos parcs publics. Il y a à quelques semaines, on a labouré celle de la Schützenmatt, mesurant quelque 10 mille mètres carrés et, après le dégel, d'autres vont suivre.

Les propriétaires de maisons ont à leur tour été invités à transformer leurs jardins d'agrément, partout où un rendement même modeste peut être attendu, en jardins potagers! Par la voix de presse et des conférences publiques, le chef jardinier de la ville a indiqué les moyens qui donnent une certaine garantie de réussite. Ce qu'il faut avant tout, c'est débarrasser les jardins d'arbustes et d'arbres médiocres qui prennent au sol les meilleures forces. On procédera donc, comme ce fut le cas pour les galetas, à un nettoyage général et nous nous permettons de dire que bien souvent ce ne sera pas un luxe.

Les autobus feront place aux trolleybus

Le rationnement sévère des carburants liquides frappe non seulement le particulier, mais aussi les entreprises publiques. Ce fait a obligé la direction des tramways municipaux,

chargée également du service d'autobus, de supprimer des lignes ou de restreindre sensiblement le nombre des courses. Il va de soi que de telles mesures ne sont ni dans l'intérêt du tramway ni dans celui du contribuable qui, en fin de compte, payera les déficits toujours croissants de cette entreprise. La suppression presque totale des autobus a eu pour résultat direct une augmentation inattendue et considérable des bicyclettes, qui à leur tour constituent, à midi surtout, un problème épineux pour régler la circulation.

Cet état de choses n'a pu laisser indifférentes nos autorités; c'est pourquoi ce qui a été fait à Neuchâtel, Lausanne, Berne et Zurich, le sera également chez nous: on installera le trolleybus sur la ligne du «Hörnli». La suppression de l'autobus sur ce parcours, long de près de 5 km., a privé un quartier populaire de toute communication directe avec le centre de la ville. La mise en service du «trolleybus» rétablira non seulement l'ancien ordre, mais permettra en outre d'augmenter le nombre des courses, puisque le courant électrique ne nous fait nullement défaut. Comme la situation actuelle est intenable pour des milliers d'habitants, on entreprendra sans tarder les travaux nécessaires.

Sur la ligne de Riehen à Bettingen enfin, où par suite du manque de benzine, l'autobus ne circule que pendant les heures de bureaux, on mettra en service dès que les transformations indispensables seront terminées, une voiture actionnée au moyen du carburant, extrait du charbon de bois. C'est une affaire de 10 mille francs qui, cependant, s'amortira grâce au prix d'achat modeste du charbon de bois.

Comment s'effectuent nos transports maritimes ?

On apprend de source bien informée, écrit la « Feuille d'avis de Vevey », que les autorités suisses s'efforcent en ce moment d'accélérer le départ de New-York du vapeur «Gloria» (9650 tonnes), navigant sous pavillon de Panama et chargé de marchandises destinées à la Suisse. Des négociations sont encore actuellement en cours avec des exportateurs américains pour compléter le cargaison. Le «Gloria» est le troisième vapeur du Panama affrété par la Suisse pour le transport entre New-York et Gènes. Les deux premiers, le «Calanda» et le «Maloja» ont déjà effectué plusieurs fois la navette entre l'Amérique et l'Europe. Le «Maloja» vient d'arriver à Gènes et repartira sans doute la semaine prochaine pour Lisbonne avec une cargaison de marchandises d'exportation suisses.

La Suisse négocie en ce moment pour fréter deux autres vapeurs qui navigueront sous pavillon de Panama. L'Office de guerre pour les transports tient à s'assurer toujours plus de bateaux neutres afin de permettre à notre pays de s'approvisionner dans la mesure du possible en matières premières et en denrées alimentaires d'outre-mer.

Depuis l'entrée en guerre de la Grèce, les conditions de ravitaillement de la Suisse ainsi que les possibilités d'écoulement de notre industrie d'exportation se sont aggravées. Cela n'est pas dû, comme on pourrait le croire, à une attitude défensive de l'Amérique, mais bien aux difficultés de transport. On se souvient que la Suisse disposait, depuis septembre 1939 et jusqu'à la campagne de Grèce, d'une flotte de quinze vapeurs grecs qui assuraient le transport des importations et exportations entre l'Amérique et les ports de Marseille, Gènes et Savone. Avec l'effondrement de la France, le port de Marseille fut fermé aux produits suisses et depuis la déclaration de guerre de l'Italie à la Grèce, les navires grecs frétés par la Suisse ne peuvent plus entrer dans les ports de Gènes et de Savone. Il fallut se mettre à la recherche de nouveaux vapeurs neutres. Les efforts de la Suisse aboutirent à l'affrètement de trois vapeurs panaméens qui seront suivis de deux autres appartenant au même Etat.

Les vapeurs grecs de la Confédération se trouvent actuellement au Portugal et des négociations ont été entamées avec les puissances belligérantes afin d'obtenir l'autorisation pour ces vapeurs de retourner en Amérique.

En ce qui concerne les marchandises destinées à la Suisse et entreprises dans le port de Lisbonne, leur transport se fait, par suite de la pénurie de matériel roulant espagnol, par bateau-navette entre le Portugal et Gènes au moyen des vapeurs panaméens en question. Une assez grande quantité de céréales attend actuellement dans le port de Lisbonne pour être transportée en Suisse. Au début de ce mois, les bateaux-navettes ont été renforcés par le vapeur espagnol «Candina», de 3900 tonnes.

La fabrication de divers produits textiles va être réglementée

BERNE, 27. — Ces jours prochains, une série de restrictions entreront en vigueur quant à la fabrication de divers produits textiles. L'Office de guerre pour l'industrie et le travail a publié une ordonnance comportant des prescriptions concernant le contrôle de la production dans l'industrie textile, ordonnance qui entrera en vigueur le 1er février. Les prescriptions d'application nécessaires seront publiées par la section des textiles. Les deux parties principales de l'ordonnance concernent les prescriptions générales restrictives pour les filatures de coton et les prescriptions spéciales quant à l'emploi de laine et de coton pour la fabrication de certains articles.

Les filatures de coton ne pourront filer chaque mois à partir du 1er février 1941 qu'une quantité de coton brut qui ne dépassera pas pour les entreprises fabricant des fils d'un numéro inférieur à 50, 60 %, et pour les filatures d'articles fins qui fabriquent des fils d'un numéro égal ou supérieur à 50, 80 % du poids mensuel moyen de coton brut qu'elles ont filé pendant les années 1936/1938. Les filatures ne pourront filer du coton en sus de ces pourcentages que pour l'exécution de commandes de l'armée. Dès le 1er février, les filatures de coton fabriqueront des fils de coton aussi fins que la matière première le permettra. En aucun cas, on ne mettra en œuvre pour la fabrication d'un fil des fibres plus longues que celles qu'il est possible d'employer, compte tenu de l'état de la technique et de l'usage auquel le fil est destiné.

Dès le 1er mars, on n'emploiera ni coton, ni laine pour la fabrication des articles suivants: Tissus servant

à l'obscurcissement, tissus pour parapluies et parasols de tous genres, tissus pour cravates, tissus pour masques de travestissement, tissus pour drapeaux, tissus pour tentures, tissus pour couvertures piquées et dessus de lit, tissus pour matériel d'emballage de tous genres, doublures pour sacs à main, valises, malles, etc., tissus indémaillables pour lingerie de dame. Dès le 1er mars 1941, on n'emploiera pas de laine pour la fabrication des articles suivants: doublures de tous genres à l'exception des doublures pour poches de vêtements d'hommes et pour souliers, tissus pour tabliers teints, imprimés ou de fils teints, tissus d'ameublement ou de tapisserie. On emploiera au maximum 50 % de coton pour la fabrication des articles susindiqués. On emploiera au maximum 70 % de laine, de coton, ou de laine et coton dès le 1er février 1941 pour la fabrication de tous les articles de bonneterie et de tricotés; dès le 1er mars 1941, pour la fabrication de tissus destinés à la confection pour dames.

Les autres prescriptions de l'ordonnance concernent la livraison de commandes déjà passées qui ne seraient pas conformes aux dites prescriptions, avec entrée en vigueur de ces mesures restrictives, soit le 1er février, et respectivement le 1er mars.

Le budget de la ville de Genève

GENEVE, 26. — Le budget de la ville de Genève accuse un déficit de 1,081,723 fr. 55, avec un total de recettes de 17,117,418 fr. et un total de dépenses de 18,199,151 fr. 55.

LIBRAIRIE

LES LECTURES DU FOYER

Sommaire: Qui fait le rata? Une question épineuse en ces temps de restrictions, mais dont la réponse vous réjouira. — Quand Unterwald chante. — Moins 93 degrés, un documentaire sur la Brévine des plus vivants, qui n'a rien de réfrigérant. — Un dimanche sous le soleil de l'Engadine, l'objectif indiscret en balade. — Des romans captivants, des nouvelles inédites, des pages de mode, des travaux, des conseils des mots amusants.

Carnet du jour

Théâtre: 14 h. 30 et 20 h. La cité sur la montagne.

CINEMAS
Apollo: Elles étaient 12 femmes.
Palace: Président Haudecœur.
Rex: Trolka.
Studio: Naples en balais de feu.

LES ARTS ET LES LETTRES

Des trouvailles à Pompéi

Pendant les fouilles de Pompéi, que l'on effectuait ces jours-ci, on a découvert sur des colonnes constituant le portique de la Paestrum 465 inscriptions, figures et croquets des plus intéressants, dont les auteurs furent certainement des sportifs eux-mêmes ou des spectateurs fréquentant le stade. Dans le même endroit on a mis à jour les squelettes de 85 personnes qui furent tuées et ensevelies par des cendres volcaniques au moment où elles cherchaient à s'enfuir. Tout près d'un de ces squelettes on a trouvé une serviette contenant des instruments chirurgicaux aptes notamment pour les opérations oculistiques, dont de très nombreux bien conservés.

Bourses pour étudiants-musiciens

L'Association suisse des musiciens suisses consacrera en 1941 une certaine somme à des bourses et des prix d'études destinés à des étudiants-musiciens. Le règlement des examens sera envoyé gratuitement aux intéressés qui en feront la demande par le secrétariat de l'Association des musiciens suisses (Bahnhofstrasse 92, à Zurich). Les inscriptions devront être adressées au secrétariat de l'Association jusqu'au 31 janvier 1941 au plus tard.

Un livre par jour

Le déclin des dieux
par Georges Reymond
Ce roman cherche à montrer ce qu'a pu être le passage du paga-

nisme au christianisme par l'intermédiaire des religions orientales. Son cadre est l'Avenches romaine. On cadre des cultes de Mithra et de Cybèle furent certainement pratiqués, partiellement aux autres. Bien que l'action se passe à une période déterminée l'ouvrage n'est cependant pas «historique», ni «religieux», au sens habituel des termes, et son objectivité repose sur une documentation abondante et sûre.

Les personnages n'ont rien de conventionnel de ce genre d'ouvrages, mais sont bien des hommes tels qu'ils se retrouvent aux époques de fortes secousses morales.
(Edit. la Baconnière.)

Avec nos troupes de montagne

Cette plaquette, très artistiquement présentée, offre une superbe collection de souvenirs de cette mobilisation de guerre que nos troupes alpines viennent de vivre pendant déjà quinze mois. Un avant-propos du colonel brigadier J. Schwarz, commandant de la Br. mont. 10, des articles rédigés par des officiers et un soldat de cette brigade, cherchent à dégager de l'amas des souvenirs tout ce qui doit en rester d'essentiel.

Le tout est encadré, mieux rehaussé, à chaque page de l'album, de nombreuses photographies et illustrations, qui en font un merveilleux livre d'images.

Enfin, heureuse innovation, seize pages laissées en blanc, ornées dans les angles de petits croquis amusants, permettront à chacun de réunir ses souvenirs personnels: photos, timbres, autographes, etc.
(Edit. Impr. Klausfelder, Vevey.)

Emissions radiophoniques de mercredi

(Extrait du journal «Le Radio»)

SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.25, disques. 10.10, émission scolaire. 10.40, disques. 11 h., concert varié. 12.29, l'heure. 12.30, musique légère. 12.45, inform. 12.55, conc. varié. 14 h., cours d'éducation physique. 16.59, l'heure. 17 h., conc. 18 h., communiqués. 18.05, pour les jeunes. 18.55, la personnalité de Giuseppe Verdi. 19.15, inform. 19.25, micro-magazine. 20 h., Ray Ventura. 20.15, musique légère. 20.40, «le car», de Th. Fleischmann. 21.20, récital Faure. 21.45, inform.

BEROMUNSTER et télédiffusion: 11 h., émission matinale. 12.40, musique légère. 18.30, pour Madame. 17 h., conc. de jeunes musiciens. 18 h., pour les enfants. 18.35, musique champêtre. 19.25, conc. par le R. O. 20.45, musique de chambre. 21.20, motets néerlandais.

MONTE-CENERI et télédiffusion: 11 h., émission matinale. 12.40, conc. par le R. O. 18.30, musique exotique. 17 h., conc. 18 h., musique brillante. 19.05, chants d'étudiants. 19.30, danse. 19.45, airs de «La Tosca». 20 h., pour nos soldats. 20.45, chants de Carnaval. 21.05, musique de chambre moderne.

Télédiffusion (progr. européen pour Neuchâtel): Europe I: 14.10 (Berlin), marches. 15 h. (Frankfurt), airs d'opéra. 18.20 (Vienne), musique variée. 18 h. (Lugano), musique

brillante. 19.15 (Berlin), danse. 21.15, émission variée.

Europe II: 13.30 et 14.14 (Marseille), conc. 15 h., lectures. 15.15, violon et piano. 16.45, variétés. 17.30, émission littéraire et musicale. 19.15, évoc. radioph. 20.30 (Milan), airs d'opéra. 20.50, conc. d'orchestre. 21.15, conc. varié.

NAPLES I: 11.15, conc. 12.15, musique variée. 20 h., airs d'opéra.

ROME I: 12.15, conc. 19.30, conc. symph. Radio nationale française: 13.20, conc. par la musique de la garde. 15.15, 2me sonate de Schumann. 17.30, émission littéraire et musicale.

MILAN: 16.15, piano.

PRAGUE: 16.25, musique de chambre. 18.25, conc. varié. 19.40, airs d'opéra.

BUDAPEST I: 17.15, conc. 18.30, musique tzigane. 19.30, opéra.

SOVIA: 20 h., conc. Schubert. 21 h., piano. 22.05, musique populaire.

Emissions de jeudi

SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.25, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, musique de ballet. 12.45, inform. 12.55, conc. varié. 16.59, l'heure. 17 h., conc. varié. 18 h., communiqués. 18.05, causerie féminine. 18.15, «Mignon», de Thomas. 18.20, le français de quelques écrivains. 18.25, conc. par le petit ensemble V. Desarmens. 18.45, leheur d'artistes. 18.55, musique récréative. 19.15, inform. 19.25, échos d'ici et d'ailleurs. 20 h., chants par E. Burger et Gilles. 20.20, le club des Treize. 20.40, «Rhapsody in blue», de Gershwin. 20.50, mélodies de Liszt. 21.15, causerie-audition. 21.45, inform.



La situation dans les Balkans à fin janvier 1941

Surface hachurée: Etats adhérent au pacte tripartite; surface noire: possessions britanniques et les alliés de la Grande-Bretagne; surface pointillée: autres Etats. — 1. Front italo-grec en Albanie; 2. Front italo-britannique en Libye; 3. Points d'appui allemands en Roumanie; 4. Territoire grec revendiqué par la Bulgarie.

Geopress.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

A la Fédération neuchâteloise des sociétés de détaillants

On nous communique: Le comité directeur de la F. N. S. D. vient de se réunir à Neuchâtel, et nombreux membres des comités de différents districts, assistaient à cette séance.

Ces derniers mois, la F. N. S. D. a dû intervenir à plusieurs reprises, au sujet de l'application de l'arrêté fédéral du 21 septembre 1939, interdisant l'ouverture et l'agrandissement de grands magasins, de maisons d'assortiment, de magasins à prix uniques et de maisons à succursales multiples; parmi ces différents cas, signaux qu'une demande d'agrandissement rejetée par le Conseil d'Etat, selon notre préavis, fait en ce moment l'objet d'un recours de la maison intéressée auprès du Conseil fédéral.

Certaines questions se rapportant au ravitaillement et au contrôle des prix, ont été l'objet d'un examen attentif.

Il a été pris acte avec satisfaction de l'ordonnance No 16, du 4 janvier 1941 du Département fédéral de l'économie publique, interdisant le contrôle du territoire de la Confédération, les liquidations et les ventes spéciales; les exceptions prévues feront l'objet d'un rapport ultérieur.

Le point principal était l'organisation, dans notre canton, de cours de préparation aux examens professionnels supérieurs dans le commerce de détail; la commission d'études de Neuchâtel, qui se préoccupe de questions avec dévouement et intérêt, avait envoyé une délégation pour exposer le problème et ses suites pratiques; les considérations de M. J.-E. Mauton, de Lausanne, ont particulièrement retenu l'attention de l'assemblée; une circulaire explicative a été adressée à tous les membres de la F. N. S. D. Elle sera accompagnée du programme des cours.

Cette réunion qui groupait quarante personnes, soit les principaux dirigeants des différentes sociétés de détaillants du canton et du val de Saint-Imier, s'est déroulée dans un excellent esprit; les problèmes nouveaux et importants qui se présentent, engageant à toujours plus de solidarité et d'entente; il faudra s'adapter aux circonstances nouvelles, consolider le lien confédéral, tout en maintenant l'existence, la souveraineté et l'indépendance de nos patries cantonales.

Au Club anglo-suisse de Neuchâtel

Le club Anglo-Suisse de Neuchâtel n'est pas de fondation récente, comme quelques-uns pourraient le croire si l'on considère les rares conférences publiées et données depuis quelques années. De nombreuses personnes de Neuchâtel, que la langue et la culture anglaises intéressent, ignorent probablement l'existence du club. Il faut dire que, dès la déclaration de guerre, de grandes difficultés se sont dressées: il fut à peu près impossible d'obtenir les conférenciers anglais que le club avait coutume de présenter à ses membres.

Cependant, le comité a décidé de ne pas se laisser rebuter par les difficultés et a mis sur pied un programme de séances très intéressant, avec quelques conférences publiées. Les premières de celles-ci, en anglais, fut donnée le 18 décembre par M. D.-J. Gilliam, professeur à l'Université. Elle eut beaucoup de succès. M. Gilliam parla du théâtre anglais au temps de Shakespeare.

Musiques neuchâteloises

L'Association des Musiques neuchâteloises a tenu son assemblée annuelle dimanche après-midi à la Chaude-Fonds, sous la présidence de M. Ch. Bauer.

L'association compte 38 sociétés de musique avec 1044 membres. Après avoir réélu son comité et acclamé M. J. Kuhn membre d'honneur, des diplômes sont remis aux vétérans:

Vétérans cantonaux: MM. Berthoud Jean-Louis, Boudry, «Fanfare»; Da Giau Joseph, Cortaillod, «Union instrumentale»; Salvadé Louis, Couvet, «L'Avenir»; Landry Emile, Fleurier, fanfare «L'Ouvrière»; Bourquin Georges, Geneveys-sur-Coffrane, «L'Espérance»; Baer Charles-Auguste, Geneveys-sur-Coffrane, «L'Harmonie»; Matthey Ernest et Rufer Louis, la Chaude-Fonds, «Armes-Réunies»; Dill Georges-Albert, Neuchâtel, «Musique militaire»; Borel Ami, les Ponts-de-Martel, «Sainte-Cécile»; Jaquet Arthur, la Sagne, «L'Espérance»; Ducommun Alfred, le Locle, «Musique militaire».

Vétérans fédéraux: MM. Vuille Alfred, Cernier, «Union instrumentale»; Hirschy Arthur, Corcelles, «L'Espérance»; Chabloy Maurice, Cortaillod, «Union instrumentale»; Wägli Robert, Couvet, «L'Helvétia»; Geissler Rodolphe, Geneveys-sur-Coffrane, «L'Harmonie»; Reuille Camille et Loosli Frédéric, la Chaude-Fonds, «Armes-Réunies»; Magneat Lucien, les Brenets, «Fanfare»; Frascotti Jacques, Neuchâtel, «Fanfare italienne».

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Petits faits en marge des grands

Un de nos confrères locaux, auquel les froids que nous avons récemment subis ont donné l'occasion de faire un article sur les hivers d'antan, écrivait mercredi cette phrase qui a plongé dans la stupeur les bons Neuchâtelois : « Le « Messager boiteux » de 1881 nous apprend que c'est le 15 février 1890 que toute la surface du lac, visible depuis le sommet du Mail, était couverte de glace ».

Heureux « Messager boiteux » qui pouvait prévoir ce que serait l'hiver neuf ans plus tard. Il était décidément plus fort que Nostradamus... à moins que les typographes, qui sont parfois facétieux, aient laissé une amusante coquille.

Nos stocks de fromage

Il ressort de renseignements venus de source compétente, que nos stocks de fromage atteignent à peu près le niveau de ces deux dernières années. Ils sont donc considérables. Cela est d'autant plus réjouissant que la production de l'hiver 1940-1941 ne doit pas être très forte. Les ventes se maintiennent à un niveau normal, quantitativement parlant, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger. Il faut remarquer cependant que la guerre a profondément modifié nos débouchés extérieurs. Nos exportations sont actuellement limitées à un petit nombre de pays, tandis qu'ailleurs elles ne consistent plus qu'en envois de peu d'importance à des intervalles éloignés.

La consommation du beurre et les habitudes du public

En maints endroits, l'usage s'est établi de ne retirer le beurre auquel on a droit que vers la fin du mois. Sans doute préfère-t-on consommer pendant un certain nombre de jours du beurre en suffisance plutôt que d'en répartir la consommation sur toute la durée du mois. Quoi qu'il en soit, cette manière de faire est très préjudiciable au commerce. Il pourrait arriver un jour, devant cet assaut de la dernière heure, le commerce ne soit plus en mesure de remettre aux consommateurs la marchandise à laquelle leur carte donne droit. Le public fera donc bien de ne pas attendre à la dernière minute pour utiliser ses coupons de beurre.

LA VILLE

Conseil général

Le Conseil général tiendra une séance le lundi 3 février, à 18 h. L'ordre du jour est le suivant :

a) **Objets restés à l'ordre du jour de la séance du 27 janvier :** Rapports du Conseil communal concernant une demande de crédit pour l'aménagement de terrains de gymnastique et d'athlétisme ; le transfert d'une parcelle de terrain à la rue Guillaume-Farel ; la réfection de la ferme de la Roche, domaine des Joux ; l'acquisition de terrains de l'Etat au sud de l'ancien pénitencier.

b) **Nouveaux rapports du Conseil communal** concernant un projet d'arrêté portant modification partielle de l'arrêté relatif à la construction de canaux-égouts à la Coude, du 9 avril 1938 ; un projet d'arrêté concernant le subventionnement des travaux de chômage.

c) **Rapport d'une commission spéciale** sur un projet d'arrêté portant révision partielle de l'arrêté concernant l'octroi d'une rente complémentaire aux fonctionnaires et employés de la commune âgés de 65 ans et davantage ou devenus invalides, du 26 novembre 1934.

Passage d'un train de grands blessés

Un nouveau train de grands blessés, dans lequel avaient pris place 999 de ces malheureux, a passé lundi soir en gare de Neuchâtel où il a été ravitaillé par les samaritains et la Croix-rouge. Pendant l'arrêt en gare, un des soldats a succombé malgré les soins qui lui furent donnés.

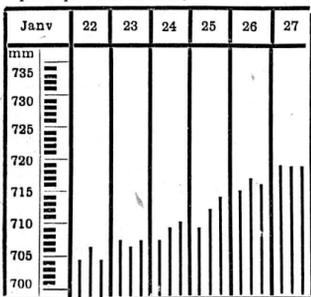
L'alerte aux avions d'hier après-midi

Une alerte aux avions a été donnée à Neuchâtel hier après-midi à 13 h. 12 ; elle a pris fin à 13 h. 40.

Comme on le verra d'autre part, cette alerte a été probablement donnée par suite du survol de la frontière neuchâteloise par un bombardier étranger.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

27 janvier
Température : Moyenne 4.2 ; Min. 2.5 ; Max. 7.2
Baromètre : Moyenne 719.4
Eau tombée : 2.2 mm.
Vent dominant : Direction : sud-ouest ; force : faible.
Etat du ciel : Couvert à très nuageux ; pluie pendant la nuit.



Niveau du lac, 27 janvier, 7 h. 30 : 430.12
Niveau du lac, 28 janvier, 7 h. 30 : 430.14

HIER AU THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

La première représentation de « La Cité sur la montagne » a obtenu un éclatant succès

Le succès qu'a obtenu hier à Neuchâtel — comme partout ailleurs où elle a passé — l'œuvre de M. G. de Reynold, appelée quelques rapides réflexions préliminaires.

Ce n'est pas un succès de théâtre avec tout ce que cela implique généralement d'habileté, de savoir et de talent. Non. C'est quelque chose de mieux, né de l'époque et des circonstances, et qui dépasse « La Cité sur la montagne » et ses auteurs. Le public a fort bien compris qu'il ne venait pas applaudir une pièce, mais une idée.

La réalisation de cette idée peut présenter quelques imperfections... elle peut aussi appeler quelques réserves. Qu'importe ! Il est très probable que, donnée en d'autres temps et sans l'aide de l'armée, elle n'eût suscité qu'un assez mince intérêt artistique. Qu'importe encore ! C'est aujourd'hui que nous la voyons et aujourd'hui est plein d'attente et de fièvre. Elle apporte un aliment à tout ce que les événements ont fait naître en nous. C'est un message enfin, comme le disait très justement l'affiche. Un message de l'armée.

Les époques violentes conviennent à certains esprits qui s'y épanouissent plus librement. M. G. de Reynold est de ceux-là. Ce qu'il pense et ce qu'il médite peut ne pas rallier tous les suffrages, mais la cloche qu'il sonne est toujours entendue. Sa « Gloire qui chante » exprime l'armée... ; il a voulu ensuite exprimer le peuple. Et s'il l'a faite d'une façon un peu abstraite, son œuvre éveille de secrètes et durables résonances.

Il s'est d'ailleurs clairement expliqué sur tout cela à ceux qui lui demandaient quelques éclaircissements :

« L'origine de « La Cité sur la montagne » remonte — dit-il — à la grève révolutionnaire de 1918. A ce moment, sous l'influence des troubles sociaux qui l'accompagnèrent et suivirent la guerre, j'avais une préoccupation d'ordre politique et philosophique : celle de l'autorité. D'où vient-elle ? Quelle est son essence ? Quels sont ses droits et ses devoirs ? Quelles sont ses limites ? Je sentais la nécessité, du point de vue de l'ordre et du point de vue de la justice, de réformes sociales profondes.

Le problème de l'autorité posait le problème de la cité. Je n'ai pas besoin d'expliquer que ce mot est pris dans son sens premier de corps politique, non comme un synonyme de ville. J'essayai donc d'illustrer symboliquement par des moyens littéraires et dramatiques, les lois qui fondent et qui maintiennent les cités. J'ai travaillé mon sujet par développements successifs d'une manière tout à fait logique afin de construire mon œuvre sur des fondements solides. Je suis d'abord parti d'une image.

Cette image me donna mon titre. A son tour, ce titre devint le leit de l'idée dont je cherchais à tirer les éléments scéniques. Je lis sur mon premier plan : « Une cité ne se construit que sur une terre immuable ; celle-ci lui donne assises et matériaux ; le corps stable. Mais une foi religieuse, également immuable, lui confère seule une âme éternelle. La terre et la foi imposent ainsi leur double loi : charité, fidélité, aux hommes et aux générations qui se succèdent, à qui elles assignent des limites et des directions. Elles leur enseignent à dominer les instincts et les passions qui dis-

socient la cité en exaltant l'individu, la classe, la caste, contre la communauté, et à créer l'ordre en le basant sur la charité et la justice, vertus sans lesquelles l'ordre dégénère en tyrannie. C'est par cette double loi qu'une cellule devient riche, une maison, cité, une famille, nation. Mais il arrive nécessairement un point de développement où la décadence s'introduit par excès de prospérité. Alors la cité doit être fondée moralement une seconde fois sur les mêmes bases. Mais cette seconde fondation n'est possible que par l'introduction d'un élément de renouveau : le sacrifice ».

Dès lors, l'intention n'échappe à personne. Ce que M. de Reynold a voulu faire en réalité, c'est un appel à l'union de la nation devant le danger. Il est comme le poète Montfort « qui voit plus loin que nous » et dont le sacrifice sauve la cité... ; il tente de nous ouvrir les yeux.

Cette œuvre noble et hautement pensée, dont les quatre actes se déroulent à un rythme rapide, il fallait l'animer. Il fallait lui donner cet élan, ce souffle brûlant qui lui permettent aujourd'hui de passer la rampe. C'est ici qu'est intervenu l'art vigoureux, nuancé, impérieux de M. Jo Baeriswyl, metteur en scène de grande classe, qui a brassé cette matière, lui a donné de la vie et de l'allure. Certains mouvements de foule sont d'une puissance et d'un éclat étonnants.

Il lui fallait aussi quelque chose sur quoi s'appuyer. La nouvelle composition musicale, écrite par M. Volkmar Andree — on sait que M. Joseph Lauber qui fit avec son frère la première partition, et la veuve de ce dernier, ont donné leur consentement à ce remaniement — a cette unité, cette discrétion, cette fermeté qui conviennent. Si audacieuse que soit parfois l'écriture de cette musique, elle demeure tout entière dépourvue de tout effet facile.

Il fallait encore un cadre. Là, il faut dire notre admiration sans réserve pour les somptueux décors du peintre Alexandre Cingria lesquels, malgré l'exiguïté de notre scène ont fait hier une impression telle que le public a spontanément applaudi avant même qu'aucun des exécutants ait prononcé une parole.

Il fallait enfin nos pas des acteurs, mais des amateurs. On les a trouvés. Le régiment inf. mont. 7 de Fribourg et les compagnons de Romandie de Genève assument cette lourde tâche avec une précision, une puissance d'expression qui appellent la louange. C'est un net et beau travail auquel contribuent l'orchestre militaire de quelque 60 musiciens que le capitaine Schlupepp dirige avec un grand talent, et les chœurs que le capitaine-aumônier Kaelin a préparés avec une rare conscience.

L'œuvre a obtenu hier, nous l'avons dit, un succès considérable et chaleureux. Le Théâtre — dont l'extérieur était décoré de drapeaux suisses, neuchâtelois et fribourgeois

— était plein d'une foule particulièrement brillante, au premier rang de laquelle on remarquait autour du colonel divisionnaire Claude DuPasquier, MM. Edgar Renaud, Ernest Béguin, Jean Humbert et Antoine Borel, conseillers d'Etat, M. Rognon, conseiller communal, le colonel L. Carbonnier, commandant de brigade, le colonel A. Wildhaber, commandant territorial 2, le colonel de Rémy, commandant du régiment fribourgeois et de très nombreuses personnalités civiles et militaires.

Dès l'instant où, suivant le cérémonial habituel, le détachement eut été annoncé au colonel divisionnaire Claude DuPasquier et que le spectacle eut commencé, le public marqua par de nombreux applaudissements l'intérêt qu'il porte déjà à ce message de l'armée.

A l'issue de la représentation, une réception réunissait, dans les salons de Beau-Rivage, le détachement tout entier de « La Cité sur la montagne » et son chef le capitaine Barras, les conseillers d'Etat et le conseiller communal qui avaient assisté au spectacle et les membres du comité d'honneur et du comité d'organisation.

On y entendit quelques discours qui furent fort goûtés et longuement applaudis. De M. E. Kaeser, président du comité d'organisation, notamment, qui souligna de façon charmante que la cité du bord du lac était heureuse de recevoir la cité sur la montagne et qui remercia M. Jo Baeriswyl, le capitaine Schlupepp, le capitaine Kaelin et tous les exécutants et leurs aides pour le plaisir qu'ils ont fait au public neuchâtelois en venant ici... puis M. E. Renaud, vice-président du gouvernement neuchâtelois, qui, après avoir félicité le colonel divisionnaire Claude DuPasquier pour sa récente promotion et nous avoir appris que M. Andree est Neuchâtelois, souligna les liens qui nous unissent à Fribourg et le sens que ce spectacle a pour nous... et enfin du colonel de Rémy, commandant du régiment fribourgeois, qui remercia en termes très sobres pour l'accueil qui a été réservé à ses soldats.

La soirée — cette première soirée — se termina par de délicieuses productions présentées par les choristes de « La Cité sur la montagne ».

Ajoutons que le détachement de « La Cité sur la montagne », arrivé hier matin de la Chaux-de-Fonds, a été reçu à 8 h. 56, à la gare, par M. E. Kaeser, président du comité d'organisation, le major M. Roulet, délégué par le Conseil d'Etat, M. Rognon, conseiller communal, et le colonel Wildhaber. Il sera, ce matin, officiellement reçu par le Conseil d'Etat, qui a tenu à marquer l'intérêt qu'il porte à ces représentations données au bénéfice du Don national suisse. (g)

Correspondances

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

Les deniers publics

Neuchâtel, 28 janvier 1941.
Monseigneur le rédacteur,

Au Conseil général de Neuchâtel, la séance du lundi 27 janvier courant a vu l'épilogue de ce qu'il a pu à l'heure journaliste d'appeler naguère « une vieille affaire ».

Elle ne paraît vieille, cette affaire, qu'à ceux qui oublient facilement. Rafraichissons leurs souvenirs.

En octobre 1939, le Conseil communal demanda un crédit de 150,000 francs pour la construction d'abris et d'aménagements nécessaires à la défense aérienne passive. Ce crédit comportait 27,500 francs pour honoraires d'architecte et d'ingénieur, dont 17,500 relatifs à un abri sous le préau du collège des Terreaux. Abri qui ne fut pas construit parce que la dépense eût dépassé 400,000 francs. Ces 17,500 francs furent réduits à 16,800, du consentement des deux techniciens intéressés.

Avant de voter, un conseiller général déclara que le Conseil communal avait dû être fort étonné de recevoir pareille facture, et qu'à son avis l'ingénieur et l'architecte auraient pu faire une étude sommaire et le Conseil communal, de son côté, aurait dû s'inquiéter de ces projets, l'étude se prolongeant pendant une année.

Ce conseiller général exprimait sans doute aucun l'opinion de nombre de ses collègues, en même temps que le sentiment de la population justement indignée d'un abus si criant des deniers publics.

On sait que le Conseil général, dans sa séance du 14 novembre 1939, refusa d'accorder ces 16,800 francs. Hier, lundi 11, s'est néanmoins tenu le conseil municipal. Cette grosse somme, moins les 1300 francs de la réduction encore obtenue par le Conseil communal.

Il reste que notre ville paiera 15,500 francs pour des plans et devis non suivis de réalisation, puisque l'abri auquel ils s'appliquent ne fut pas construit.

Et l'engagement tiré de cette coûteuse aventure, c'est que, pour en épargner d'autres aux contribuables, l'édilité devrait être rendue financièrement responsable à l'avenir de toutes les dépenses qu'elle engagerait imprudemment, de toutes les fantaisies aussi chérisseuses que celles de nécessité de la place. Et de tous les dépassements de crédit aussi étonnants que se révèle celui des réparations au Temple du bas, il y a quelques années.

Rien de tel qu'une responsabilité se traduisant par une saignée à la bourse des responsables pour rendre ceux-ci prudents.

Veillez agréer, Monseigneur le rédacteur, mes cordiales salutations.

F.-L. SCHULTE.

A propos de dépenses militaires

Neuchâtel, le 27 janvier 1941.

A la rédaction de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »,
Monseigneur le rédacteur,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire paraître les lignes suivantes dans votre journal.

On a beaucoup écrit, ces derniers temps, sur la nécessité de développer les cultures agricoles, potagères et fruitières. Une épouse d'agriculteur et un horticulteur ont écrit ici-même qu'il était impossible de produire davantage si l'on n'accordait aux hommes continuellement mobilisés les dépenses nécessaires.

D'autre part, on a pu lire fréquemment ces dernières semaines, dans les journaux, que de larges mesures de dépenses seraient accordées à ceux qui cultivent le sol, de façon à ne pas entraver la réalisation du plan Wahlen, ou, je dirais même, de la production tout court. Mais que se passe-t-il en réalité ? Comme patron horticulteur (328 jours de mobilisation) ayant aussi son principal ouvrage mobilisé, j'ai demandé à Berne, par l'intermédiaire de l'office du travail de la ville, une dépense pour le prochain service de relève ; car chacun sait que ces prochains mois sont décisifs pour une exploitation horticole. La réponse s'est traduite par un refus de dépense. Chacun peut juger maintenant que tout ce que l'on promet et écrit est encore loin de se traduire par des actes.

Veillez agréer, Monseigneur le rédacteur, avec mes remerciements, mes salutations distinguées.

Charles REVILLY,
horticulteur, Neuchâtel.

AUX MONTAGNES

LE LOGLE

Un gros bombardier longe la frontière (c) Mardi, à 13 h. 12, les sirènes ont mugé alertant les ouvriers qui se rendaient à leur travail. Tôt après, le bruit de moteur se faisait entendre et l'on apercevait nettement, volant à 1000 mètres d'altitude, direction est-ouest, un gros bombardier. Cet avion paraissait longer la frontière du Doubs en empruntant notre territoire à certains endroits.

La fin de l'alerte a été donnée à 13 h. 42.

VAL-DE-TRAVERS

MOTIERS

Une démission dans le corps enseignant

Dans sa séance de lundi la commission scolaire a pris connaissance de la démission de M. Ed. Darbre, instituteur de la 1re classe, pour le 1er mai prochain. Atteint par la limite d'âge, il se retire après quarante-trois ans et demi d'activité à Motiers. Il avait été nommé à ce poste le 4 octobre 1897, après avoir enseigné pendant quatre ans à Motier-Vully.

En raison de la diminution progressive du nombre des élèves de nos classes, la commission scolaire a décidé, en principe et bien à regret, la suppression d'une classe.

FLEURIER

Le spectacle de la Saint-Grégoire

(sp) Dimanche dernier, dans l'après-midi, la Compagnie de la Saint-Grégoire a présenté au temple de Fleurier, devant une assistance très nombreuse, les deux œuvres qu'elle vient de créer à Neuchâtel : « La visite des Apôtres », de Max Mell et « Le Mystère du fils prodigue » de Charly Clerc.

Ce dernier, qui est originaire de Fleurier, a prononcé au début du spectacle, quelques paroles dans lesquelles il a expliqué le sens chrétien de son œuvre.

RÉGION DES LACS

YVERDON

La foire

(c) Les foires au bétail paraissent être de plus en plus abandonnées. Cela provient sans doute du fait que les achats se font au domicile des agriculteurs, soit par les fournisseurs des grandes boucheries et fabricques de conserves de viande, soit pour les besoins de l'armée.

Il a été amené sur notre champ de foire mardi : 4 bœufs de 850 à 1000 fr. ; 2 taureaux de 550 à 650 fr. ; 8 vaches de 850 à 1100 fr. ; 40 génisses de 350 à 1100 fr. ; 100 porcelets de 80 à 160 fr. la paire ; 100 jeunes porcs de 70 à 100 fr. pièce.

Au marché il y a eu, comme d'habitude, abondance de légumes et surtout une quantité inusitée de pommes.

A 13 h. 20, au moment où les forains avaient passablement de monde autour de leurs bancs, le mugissement des sirènes dispersa en un clin d'œil les éventuels acheteurs.

C'est la gent écologiste qui apprécia le plus cette alerte car elle bénéficia d'une récréation supplémentaire et inespérée.

JURA BERNOIS

LA FERRIERE

Le pasteur Huguenin est réélu

Dans son assemblée du dimanche 26 janvier 1941, les paroissiens, après liquidation des affaires administratives, avaient à élire leur pasteur.

Par 61 voix contre 17 et 7 bulletins blancs, ils ont fait appel à M. Louis Huguenin.

VAL-DE-RUZ

GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Un musicien à l'honneur

(c) L'Association des Musiciens neuchâtelois a remis une channe à M. Fritz Sigrist, membre de la société de musique « l'Harmonie » depuis 50 ans. Une telle activité ne peut être que rarement signalée. Ajoutons que M. Sigrist est le fils de la centenaire du village fêtée il y a deux mois.

Madame A. Jacquemin-Roth, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur

Alphonse JACQUEMIN

leur cher époux, papa, grand-papa et parent, décédé à l'âge de 74 ans, après une pénible maladie.

Vauseyon, le 27 janvier 1941.
(Draizes 61)

Repose en paix.

Tes souffrances sont finies.

L'enterrement aura lieu sans suite, Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Le travail fut sa vie.

Madame Armand Girard ; Madame et Monsieur Robert Theynet et leurs enfants ; Madame et Monsieur Pierre-André Evard et leur fille ; Monsieur et Madame René Girard et leurs filles ; Mademoiselle Odette Girard, en France ; Monsieur et Madame Maxi Girard, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Aubin et Neuchâtel ; Madame et Monsieur Virgile Haberbush, leurs enfants et petits-enfants ; Madame Marie Frey et famille ; les familles alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère et parent,

Monsieur Armand GIRARD

enlevé subitement à leur affection dans sa 72me année.

Neuchâtel, le 27 janvier 1941.

Heureux sont les morts.

Incinération avec suite jeudi 30 janvier 1941, à 13 heures.

Culte au Crématoire.

Domicile mortuaire : Seyon 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Le comité de la Société fédérale de gymnastique d'hommes de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur Armand GIRARD

membre honoraire de la société.

Les membres sont priés d'assister à son incinération qui aura lieu jeudi 30 janvier 1941, à 13 heures.

MOTIERS

Le comité de la Société neuchâteloise d'entraide mutuelle de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de leur cher collègue et ami,

Monsieur Armand GIRARD

Membre fondateur

frère de M. René Girard, secrétaire, et beau-père et grand-père de MM. Robert et Roley Theynet.

L'incinération, à laquelle ils sont priés d'assister aura lieu jeudi 30 courant, à 13 h. Domicile mortuaire : Seyon 30.

Par devoir

POMPES FUNÈBRES
CENTRAL DEUIL
J. KELLER SEYON 30
Tél. 5 23 00
Cercueils, transports, incinérations.
Concessionnaire de la Société de Crémation - Corbillard automobile